

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Lundi 7 mars 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5482 - 18^e année

ILS ONT FUI L'UKRAINE
POUR LES PAYS
VOISINS

1400 Algériens
« candidats »
au
rapatriement

P 3

LE WALI D'ORAN BRISE LE SILENCE ET DÉNONCE
UN COMLOT OURDI PAR D'ANCIENS ÉLUS

« L'Algérie nouvelle se fera avec ou sans eux »

LIRE EN PAGE 3

L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE
COÛTE TROP CHER À L'ÉTAT

Faut-il aller vers l'autofinancement ?

LIRE EN PAGE 4



Ph : DR

SOMMET ARABE,
SITUATION RÉGIONALE
ET INTERNATIONALE
ET COOPÉRATION



L'Algérie se concerte avec la Jordanie

P 3

ÉDUCATION

Le Cnapeste met un terme à la grève

P 5

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME PARC DES
LOISIRS - LAGHOAT,
CET APRÈS-MIDI À 15H30

All For Honour, haut la main

P 14

POUTINE AVERTIT LES MEMBRES DE L'OTAN :

« Tout pays tentant d'imposer une zone d'exclusion aérienne au-dessus de l'Ukraine est cobelligérant »

Au lendemain de la déclaration du président russe, Vladimir Poutine, indiquant que Moscou « considérerait tout effort visant à établir une zone d'exclusion aérienne au-dessus de l'Ukraine comme une participation aux hostilités », le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a déclaré, hier, que les États-Unis « travaillent activement » à un accord avec la Pologne pour l'envoi d'avions de guerre à l'Ukraine, lors de sa visite en Moldavie.

Au rythme des combats sur le terrain ukrainien, les entretiens de hauts responsables se poursuivent avec le locataire du Kremlin, Vladimir Poutine. Au onzième jour depuis le début de l'opération militaire russe en Ukraine, hier, le président Vladimir Poutine et son homologue turc Recep Tayyip Erdogan se sont entretenus par téléphone. À cette occasion, la seconde communication entre Poutine et Erdogan, après avoir fourni des informations sur le déroulement de l'opération militaire en Ukraine, selon le communiqué du Kremlin, le président russe a « confirmé que la partie russe était prête à dialoguer avec les autorités ukrainiennes et les partenaires étrangers afin de régler le conflit ». Précisant que le président Poutine a souligné « que la suspension de l'opération n'était possible que si Kiev cessait les hostilités et répondrait favorablement aux demandes de la Russie, qui sont bien connues ». Exprimant « l'espoir de voir les représentants ukrainiens opter pour une approche plus constructive, et qui tienne



Ph : DF

pleinement compte de la situation actuelle lors de la nouvelle séance de négociations qui est en cours de programmation», indique le Kremlin. Il est à rappeler que des informations ont fait état hier, de la tenue aujourd'hui, d'un troisième round de pourparlers entre les russes et la délégation ukrainienne, dont un de ses membres, Denis Kireev, âgé de 45 ans avait été tué, selon des responsables ukrainiens, après leur retour du second round des pourparlers tenus, samedi dernier. Autre communication qu'a eu hier, le président russe celle avec le locataire de l'Élysée, au onzième jour de la poursuite de l'opération militaire russe en Ukraine, et au deuxième jour de la tournée du secrétaire d'État américain en Europe, où il était hier, en Moldavie après avoir été, la veille, en Pologne. La veille de ses échanges avec les présidents turc et français, le locataire du Kremlin réagit aux appels de la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne, indiquant que « nous entendons maintenant qu'il faut créer une zone d'exclusion aérienne au-dessus de l'Ukraine » et d'affirmer que « cela ne peut pas être fait sur le territoire de l'Ukraine ». Déclarant que « cela ne peut se faire que sur le territoire de

certains pays voisins » le président russe avertit les occidentaux et l'Otan que « toute démarche en ce sens sera considérée comme une participation au conflit armé du pays à partir du territoire duquel seront créées des menaces pour nos troupes », a-t-il précisé. Alors que les opérations militaires se poursuivaient au onzième jours, depuis leur lancement, 24 février dernier, marquant outre un rythme plus accéléré et d'intensification des combats dans des villes ukrainiennes, et l'arrivée, hier, des troupes militaires russes, aux portes de Kiev, la ministre française des Armées, Florence Parly, ainsi que le président, le Premier ministre et le ministre des Armées roumains, devaient rendre visite aux troupes de l'OTAN déployées en Roumanie non loin de la frontière avec l'Ukraine. Côtés Nations unies dont le Conseil de sécurité tient cet après-midi, une réunion, à la demande des États-Unis et l'Albanie, sur la crise humanitaire, a annoncé, hier, que le nombre des personnes fuyant le conflit en Ukraine a dépassé la barre de 1,5 million et que la mort a touché au moins 351 victimes, depuis le 24 février dernier, a confirmé l'ONU, samedi dernier.

« NON À LA GUERRE EN UKRAINE ! OUI À UNE SOLUTION POLITIQUE NÉGOCIÉE ! », COMME MOTS D'ORDRE D'UNE MANIFESTATION, HIER, À PARIS

Dans la capitale française, Paris, une manifestation s'est tenue, hier, à l'appel du Collectif national des Marches pour la Paix, regroupant plusieurs associations, dont le Mouvement de la Paix, la CGT, la FSU et Attac, ayant pour mot d'ordre « Non à la guerre en Ukraine », « La guerre n'est jamais la solution », « Oui à une solution politique négociée ». De l'autre côté à l'ouest de l'Europe, en Ukraine, la ville de Marioupol, après avoir annoncé le début de l'évacuation des civils, selon la municipalité sur Telegram, précisant qu'« un corridor humanitaire sera mis en place jusqu'à la ville de Zaporoujé, à environ trois heures de route et qu'un cessez-le-feu temporaire avait été conclu », l'opération a connu un échec comme sa précédente, la veille. L'évacuation a été « interrompue », a annoncé, hier, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui avait ouvert un peu plus tôt le passage, indiquant qu'« au milieu de scènes dévastatrices de souffrances humaines à Marioupol, une deuxième tentative aujourd'hui (hier : Ndlr) de commencer à évacuer quelque 200 000 personnes de la ville a été interrompue », a déploré dans un communiqué le CICR. Hier, la capitale ukrainienne a vu le déploiement de nouveaux renforts militaires, dont des véhicules blindés, sur les principaux axes menant vers le centre de Kiev, au moment où les troupes russes sont à 20 kilomètres de la capitale, notamment, côté nord. Hier, la ville ukrainienne de Bucha, située, à environ 20 km de Kiev, a été le théâtre d'intenses batailles.

Karima B.

8 700 ORDRES DE DÉTENTION D'ENFANTS, DE FEMMES ET DE PERSONNES ÂGÉES La machine judiciaire sioniste broie les Palestiniens

Les autorités de l'occupation sioniste ont délivré, depuis 2015, plus de 8 700 ordres de détention administrative contre les prisonniers palestiniens, une procédure en violation des droits de l'homme et bafouant le droit des détenus à un procès équitable. Dans un communiqué de presse, le Club du prisonnier palestinien a précisé que ces ordres ont été publiés contre toutes les catégories de la population palestinienne, y compris les enfants, les femmes et les personnes âgées. Le Club a également révélé que plus de 500 prisonniers administratifs, dont la prisonnière Shoroq Badan, avaient déjà passé des années dans les geôles de l'occupation sioniste et croupissent actuellement dans les prisons de Megiddo, Ofer, Al-Naqab, Raymond, et Damon. Il est à noter que 170 détenus administratifs parmi 228 prisonniers palestiniens sont écroués dans la prison d'Ofer. Lors de la première Intifada (soulèvement) de 1987 et la deuxième de 2000, l'occupation sioniste a exercé cette politique illégale de détention administrative pour réprimer les Palestiniens, rappelle l'agence de presse palestinienne, Wafa. En 2015, l'occupation a délivré 1 248 ordres de détention administrative, tandis que 1 742 ordres ont été publiés en 2016, contre les prisonniers palestiniens. Lors des dernières décennies, les prisonniers administratifs avaient lutté contre cette politique, à travers plusieurs mesures, notamment le boycott des audiences des tribunaux de l'occupation et la grève de la faim illimitée. Plus de 400 grèves de la faim ont été enregistrées depuis 2011, ainsi que la grève collective menée par les prisonniers en 2014 et qui avait duré 62 jours consécutifs. La détention administrative est l'arrestation et la détention d'une personne par l'autorité militaire, sans inculpation ni jugement, pour une durée inconnue et renouvelable indéfiniment, précise Wafa. C'est aujourd'hui un véritable élément de pression contre les citoyens palestiniens qui contestent, y compris pacifiquement, l'occupation sioniste. Le système de justice ne permet pas au prisonnier l'accès à une procédure équitable, et la possibilité de recours n'existe pas. Le jugement et son résultat dépendent donc entièrement de la décision de l'appareil militaire.

R. I.

L'ANALYSTE MUSTAPHA HADDAM REVIENT SUR LE DISCOURS MÉDIATIQUE DE L'OCCIDENT ET SON PARTI PRIS DANS LE CONFLIT

« On diabolise la Russie et on ménage les néo-nazis en Ukraine »

Dans le contexte actuel, la situation incite à réfléchir sur les véritables causes qui ont mené au conflit entre l'Ukraine et la Russie, estime l'analyste politique algérien Mustapha Haddam. Selon lui, « il existe toute une stratégie médiatique » des occidentaux qui empêchent, affirme-t-il « l'émergence des véritables causes ayant conduit à ce qui se passe entre l'Ukraine et la Russie ». Pour Mustapha Haddam, le premier accusé ce sont les médias occidentaux, portés sur l'émotion et poussés « au men-

songe et à la manipulation », comme nous l'avons déjà constaté, rappelle-t-il « dans différents conflits, notamment l'Irak, Syrie, Libye, c'est ce que l'on appelle une guerre de 4e génération. » Ceci passe, selon l'intervenant, « par une préparation du conflit avec un dénigrement de l'adversaire et sa diabolisation ».

Dans ses déclarations à la chaîne III de la Radio nationale, décortiquant les stratégies d'influence que les médias occidentaux introduisent dans leur discours, l'analyste politique fait

appel au linguiste américain Noam Chomsky : « jouer sur l'émotion en présentant des contre-vérités, en créant des événements qui peuvent déstabiliser le citoyen et l'amener à avoir un certain nombre de positions contraires à la logique, mais aussi être favorable au prêt à porter politique ».

Expliquant par la même occasion, que « ceux qui défendent la liberté d'expression au nom de la démocratie, sont en train de bafouer ces principes » et « mettent en danger l'évolution de la démocratie à travers le

mensonge et la manipulation ». Pour illustrer ses propos, Mustapha Haddam commente la manière dont les médias occidentaux tentent de manipuler l'information pour détourner le regard sur les véritables causes ayant présidé à cette situation. « Nous parlons aujourd'hui de cette opération militaire menée par la Russie et qui a été liée à des considérations stratégiques, sécuritaires et historiques », signale-t-il, tout en rappelant que « l'OTAN a renié sa parole » donnée au début des années 1990 « sur son non élargisse-

ment, à l'Est de l'Europe, à proximité de la Russie ».

L'analyste souligne également que les médias occidentaux, dans le sillage de la politique des pays membres de l'Otan contre la Fédération de Russie, « essayent de diaboliser la personnalité de Vladimir Poutine », et en présentant « la Russie comme pays colonisateur » et passent sous-silence, poursuit-il « l'existence des néo-nazis de l'extrême droite, xénophobes, antisémite en Ukraine » a-t-il indiqué.

R. N.

LE WALI D'ORAN BRISE LE SILENCE ET DÉNONCE UN COMLOT OURDI PAR D'ANCIENS ÉLUS

« L'Algérie nouvelle se fera avec ou sans eux »

Le wali d'Oran a jeté un véritable pavé dans la mare en évoquant des embûches que rencontrent les nouvelles assemblées élues qui se retrouvent piégées « par des bombes à retardement » léguées par leurs prédécesseurs.



Ph. : DR

Saïd Sayoud, n'est pas allé de main morte pour évoquer un véritable complot ourdi par d'anciens élus, qui continuent d'œuvrer pour défendre leur mainmise sur la gestion des communes.

« À ces messieurs je dirais que l'Algérie nouvelle se fera avec ou sans eux et malgré toutes les entraves », a-t-il souligné. Intervenant à l'occasion de l'ouverture d'une session de formation aux nouveaux élus, qui sera encadrée durant trente jours par des cadres de la wilaya, il a dressé un tableau noir en citant le cas de la commune d'Oran, la plus grande du pays, qui se retrouve otage du jeu malsain de l'ancienne assemblée communale, « qui nous a laissé un gros problème de ramassage des ordures ménagères à gérer. Aujourd'hui, la commune ne dispose même pas de fonds pour assurer les salaires du mois de mars pour ses employés », a-t-il indiqué en rappelant qu'il a déjà déposé quatre plaintes auprès du parquet et qu'il n'hésiterait pas à solliciter la justice si la situation le dictait.

M. Sayoud a également cité le cas de la commune d'Essenia, en évoquant le calvaire vécu par les élèves de plus

d'une dizaine d'écoles, dont les travaux de réhabilitation ont été votés, mais qui tardent à être concrétisés. « C'est une dilapidation de deniers publics, des gens malintentionnés font tout pour gonfler la facture des travaux. Les élèves n'ont pas même pas de toilettes et l'étalement n'a pas été refaite, c'est un véritable sabotage que nous ne passerons pas sous silence », a-t-il précisé.

Le wali d'Oran n'a fait que confirmer ce que le commun des citoyens avait découvert depuis des mois. L'ancienne assemblée populaire a tout fait pour plomber aussi bien le développement de la commune que la gestion de son quotidien. Le meilleur exemple du laisser-aller, criminel a été la gestion des ordures ménagères.

Depuis le départ des anciens élus, la ville a trouvé toutes les peines du monde pour enlever les ordures ménagères qui se sont entassées dans tous les recoins de la ville. Malgré toutes les tentatives de la wilaya de trouver un compromis avec les concessionnaires qui avaient débrayé, aucune solution n'avait été trouvée. C'est à croire que ces concessionnaires répondaient à des ordres venus on ne sait d'où. Il aura fallu des campagnes de

volontariat menées par des associations et le lancement d'une vaste opération qui a connu le soutien logistique des wilayas limitrophes pour débarrasser, en partie, la ville de ses ordures.

UN HÉRITAGE EMPOISONNÉ

Concernant ce volet, il y a près de deux mois, le wali d'Oran avait, au cours d'une réunion de l'exécutif, annoncé que la commune d'Oran comptait plus de 3000 agents d'entretien, mais qu'en réalité seuls près de 1000 travaillent effectivement.

Cette révélation avait permis de découvrir une véritable non-gestion de ce dossier par l'assemblée communale. L'Épic Oran propreté, qui détient des créances s'est retrouvée déficitaire et le nouveau directeur chargé de sa remise à flot n'a pas fait long feu dans son poste puisqu'il avait jeté l'éponge en constatant la situation dans laquelle, elle se trouvait. Dans le constat, établi, il se trouve que des camions-bennes, achetés en 2017, ont été déclarés réformés, allez savoir comment et pourquoi.

À Oran on n'hésite plus à parler de « la mafia du ramassage des ordures », dans laquelle se trouvaient d'anciens élus. Cette dernière a tout fait pour

casser l'Épic Oran propreté, et gérer la collecte des ordures selon ses convenances et ses intérêts. L'autre dossier qui fait débat à Oran est l'éclairage public. L'Épic Ermeso, qui gère ce secteur a été réduite à sa plus petite taille pour faire émerger des entreprises privées, détenues par d'anciens élus ou leurs proches. La vox populi n'hésite plus à parler du scandale des lampes LED, installées à travers plusieurs quartiers de la ville, mais qui en réalité n'éclairaient rien.

Il y a quelques jours, des sources ont annoncé le limogeage de plusieurs responsables de l'exécutif et le dépôt de plusieurs plaintes par le wali d'Oran.

Ces plaintes ciblent d'anciens élus auxquels ces mêmes sources attribuent des biens acquis à l'étranger, notamment en Espagne. Le wali d'Oran qui a constaté les nombreux blocages et les nombreux problèmes auxquels sont confrontées les nouvelles assemblées a mis en garde d'anciens élus qui continuent de manœuvrer pour garder leurs privilèges et surtout continuer à profiter des deniers publics.

Concernant ce cas, nous citerons l'ancien maire de la ville de Misserghine qui continue de « faire de la résistance » et d'entraver l'installation de son successeur pourtant adoubé par une alliance des partis élus.

Cette commune, située à la sortie Ouest du chef-lieu de wilaya est toujours gérée par la secrétaire générale de la commune en l'absence d'un maire, élu, mais dont l'installation est toujours rejetée, au mépris de la loi par l'ancien maire. Aujourd'hui M. Saïd Sayoud a assené des vérités et l'exemple peut-être généralisé à l'ensemble des communes du pays.

Les élus du temps de la Issaba, font de la résistance et ils semblent prêts à ne reculer devant aucune crasse pour entraver la naissance de l'Algérie nouvelle.

Slimane B.

SOMMET ARABE, SITUATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE ET COOPÉRATION BILATÉRALE L'Algérie se concerta avec la Jordanie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a été reçu hier par le souverain de la Jordanie Abdallah II Ibn Al-Husseïn à qui il a remis un message écrit du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, le président Tebboune a félicité Abdallah II à l'occasion du centième anniversaire de la création du Royaume de Jordanie. De son côté, le monarque a transmis ses salutations chaleureuses à son frère « le président Abdelmadjid Tebboune ». La rencontre a été l'occasion de faire le point sur les relations entre les deux pays et les deux peuples frères et les perspectives de leur renforcement, ainsi que d'échanger sur les derniers développements de la scène internationale et leurs répercussions potentielles sur la région arabe, à la lumière du sommet arabe que l'Algérie accueillera cette année. D'autre part, le chef de la diplomatie nationale a eu des entretiens avec son homologue jordanien, Aymen Hussein Abdullah Al-Safadi, axés sur les moyens susceptibles de conférer une grande impulsion aux relations de coopération entre les deux pays à la lumière des prochaines échéances bilatérales notamment la 9e session de la Commission mixte de coopération économique. Les deux parties ont convenu également de l'importance de mener une évaluation globale de l'ensemble des conventions bilatérales et étudier la possibilité de renforcer et d'adapter le cadre juridique afin d'encourager les échanges commerciaux et les investissements entre les deux pays.

Sur les plans international et régional, les deux responsables algérien et jordanien ont focalisé sur la nécessité de renforcer la cadence de concertation et de coordination politique entre les diplomates des deux pays, et convenu de la nécessité d'un texte juridique à ce sujet et lequel sera signé prochainement.

Sarah O.

SELON LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

1 400 Algériens ont quitté l'Ukraine vers les pays voisins

Le directeur de la Communication, de l'Information et de la Documentation auprès du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Abdelhamid Abdaoui, a révélé que 1400 ressortissants Algériens avaient fui la guerre en Ukraine, vers les pays voisins et limitrophes. En effet, le même responsable a mis en avant hier à Echorouk News, les efforts des autorités algériennes qui suivent avec beaucoup d'attention et de façon continue la situation de nos ressortissants à Kiev. Le diplomate a notamment fait savoir que les développements sécuritaires qui prévalent dans ce pays ont empêché l'opération du rapatriement de la dépouille de

l'étudiant algérien décédé il y a quelques jours à Kiev. Notant que le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger avait assuré la mise en place d'une cellule spécialisée, mobilisant les moyens humains et matériels pour le suivi des Algériens qui se trouvent en Ukraine ou ceux fuyant vers les pays voisins (Pologne, Hongrie et Roumanie), où les ambassades d'Algérie s'emploient à assurer les interactions directes et indirectes avec nos compatriotes se trouvant dans différentes régions.

Dans ce cadre, il est à rappeler que, jeudi passé, une première vague de 76 ressortissants algériens sont arrivés à Alger en provenance de Bucarest, confor-

mément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant rapatriement de tous les ressortissants algériens désirant rentrer au pays en raison du conflit en Ukraine. « D'autres vols sont prévus dans les prochains jours », a indiqué le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui s'est déplacé à l'aéroport d'Alger pour accueillir ces jeunes ayant fui la guerre. « Les services de nos ambassades sont mobilisés au niveau des frontières avec l'Ukraine pour faciliter le transit des ressortissants vers la Roumanie, la Hongrie et la Pologne », a souligné le chef de la diplomatie algérienne. Et d'ajouter : « Le rapatriement ne se fait pas de façon obligatoire, mais en

tenant compte du désir de nos ressortissants de rentrer, ou non, au pays ».

Samedi, l'ambassade d'Algérie à Kiev a annoncé, dans un communiqué publié sur son site officiel, la suspension temporaire de tous ses services et activités, à compter d'hier, 5 mars 2022. L'ambassade a appelé tous les citoyens à prendre contact, via les numéros de téléphone et e-mails mis à leur disposition, avec elle et avec les ambassades d'Algérie en Pologne, en Hongrie et en Roumanie. La représentation diplomatique algérienne à Kiev a expliqué que la raison de la suspension était due à la situation sécuritaire en prévalence en Ukraine.

Sarah Oub.

L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE COÛTE TROP CHÈRE À L'ÉTAT

Faut-il aller vers l'autofinancement ?

Le directeur des finances du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS), Djabrani Abdelhakim, qui intervenait jeudi sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne dont il était l'invité de la rédaction, a fait savoir qu'« à l'heure actuelle, les budgets des établissements d'enseignement supérieur sont constitués, à 99%, de subventions directes de l'État et 1% seulement provient de revenus propres des établissements universitaires ».

Il évoque un « déséquilibre budgétaire », et la solution qui serait envisagée : « le secteur travaille présentement sur la révision des textes cadres pour permettre justement l'autofinancement des établissements universitaires par la création de filiales qui peuvent engager des bénéfices propres en plus des subventions de l'État », ajoutant que cela « aidera à renforcer aussi les prestations qu'assurent les établissements sous tutelle qui peuvent prodiguer des prestations en termes d'expertises, d'études, de for-



mation continue ou à la carte à destination d'autres secteurs. Où vont réellement les subventions directes de l'État octroyées à l'Université? Quelle est la proportion de ces subventions qui vont à l'amélioration réelle de la qualité de la formation et des services? Quelle est la part des « déperditions » liées à la privatisation de prestations rentables telles que transport des étudiants, restauration, cafétéria, etc..., ainsi que celles qui sont liées aux importations d'équipements, mobilier, consommables, destinés aux besoins des universités. Y a-t-il des études fondées sur des données vérifiées concernant les dépenses des établissements universitaires? Avec tout l'arsenal informatique dont sont dotés ces établissements, il serait surprenant que la maîtrise de la donnée fondamentale qui est la statistique, soit problématique.

Des spécialistes ont eu, par le passé, à s'interroger sur la démarche de certaines résidences universitaires qui se permettraient de s'approvisionner auprès de fournisseurs au prix du détail (nettement

plus élevés, évidemment, que les prix de gros), alors qu'elles étaient endettées. Les commandes faites auprès de commerçants détaillants privés, ont entraîné des surcoûts sans amélioration de ce qui est servi aux étudiants, « une nourriture infecte », selon les témoignages. Idem pour la location des bus de transport universitaire à Oran et Alger, un marché public offert à partir de 1995 à Mahieddine Tahkout, avec une qualité de service médiocre pour les étudiants. Des enseignants ont rapporté, qu'à l'époque, ils étaient contraints d'arrêter le cours à 15h parce que le chauffeur du bus avait décidé de partir à cette heure et qu'après, il n'y aurait pas de bus, encore moins à 18h ou 19h. La privatisation dans les œuvres sociales universitaires n'a pas donné une amélioration de la qualité des services offerts aux étudiants. Pour le directeur des finances du MESRS, l'établissement universitaire en produisant des prestations, pourrait se garantir des revenus en plus et être encouragé à aller vers l'autofinancement de certaines activités ou des

œuvres universitaires. Il dit que « le chantier est ouvert. Il y a un travail qui se fait sur l'équilibre entre l'aide directe et indirecte de l'État afin de renforcer l'autonomie de l'étudiant et améliorer la qualité de la formation ». Les spécialistes soulèvent le risque de voir l'Université se transformer en sous-traitant, otage des conjonctures, et de perdre son caractère national, et aboutir à une Université qui aura beaucoup plus tendance à développer le sens des affaires qu'à former.

Avec une telle conception, font-ils remarquer, ce n'est pas la qualité de la formation qui aura la priorité mais la solvabilité de l'établissement universitaire. Selon eux, cette conception technocratique, élitiste et utilitariste (contraire à la conception démocratique novembriste) du système universitaire le pousserait à fonctionner selon des « règles marchandes, de compétitivité et de concurrence » avec l'élévation des droits d'inscription liée à la qualité des services de l'Université (bibliothèque, laboratoires,...).

M'hamed Rebah

CONSEIL DE LA NATION

Goudjil en concertation avec le groupe des indépendants

Le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, s'est réuni, hier, avec les membres du groupe parlementaire des indépendants au Conseil, et ce, avant l'annonce de sa composition officielle cet après-midi, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. « À l'issue de la séance d'installation, jeudi 24 février 2022, des nouveaux membres, élus et désignés, au Conseil de la Nation où le moudjahid Salah Goudjil a été plébiscité président de la chambre haute du Parlement, le président du Conseil, M. Salah Goudjil s'est réuni dimanche 6 mars 2022 avec les membres du groupe parlementaire des indépendants au Conseil de la Nation avant l'annonce officielle de sa composition cet après-midi », a précisé la même source. « La proclamation, par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs du renouvellement partiel des membres du Conseil de la Nation, le 10 février 2022, a confirmé l'obtention de 14 sièges par des candidats indépendant », a rappelé le communiqué.

R. N.

BILAN COVID-19

38 nouveaux cas, 37 guérisons et 2 décès

Trent-huit (38) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 37 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique hier le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265 265, celui des décès à 6 855, alors que le nombre des patients guéris est passé à 177 864 cas. Par ailleurs, 13 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source. En outre, 36 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 11 autres ont enregistré de 1 à 9 cas et une seule wilaya plus de 10 cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

APS

COOPÉRATION DANS LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Alger et Ryad signent un mémorandum d'entente

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a entamé, hier, une visite au Royaume d'Arabie saoudite pour le renforcement des moyens de coopération bilatérale et l'échange d'expertises.

« Le ministre de la Justice effectue les 6, 7 et 8 mars 2022, une visite au royaume d'Arabie saoudite, à l'invitation du procureur général du royaume, Aoud Ben Abdallah Al-Muajab, pour le renforcement des moyens de coopération bilatérale et l'échange d'expertises, en prévision de la signature d'un mémorandum d'entente sur la coopération judiciaire entre les deux pays », a indiqué un communiqué du ministère. Tabi aura également « des entretiens avec le ministre de la Justice saoudien, Dr. Walid Al-Samani », ajoute la même source. Le mémorandum d'entente « vient compléter le cadre d'accords signés entre les deux pays, notamment la Convention de Ryad relative à la coopération judiciaire de 1983 et la Convention relative à l'extra-

dition des criminels et des condamnés signée en 2013 ». Rappelant, dans ce cadre, que le ministre de la Justice et son homologue libanais, Henry Houry, ont signé, récemment à Beyrouth, un accord d'entraide judiciaire en matière pénale et un autre relatif à l'extradition de criminels. La signature de ces deux accords coïncide également avec les « réformes en cours dans le secteur de la Justice en Algérie découlant de la Constitution de novembre 2020, qui prévoit des dispositions sans précédent consacrant l'indépendance du pouvoir

judiciaire conformément aux aspirations du peuple algérien, outre la démarche globale approuvée par le Président Tebboune pour la récupération des fonds dilapidés et détournés vers l'étranger ». Pour le ministre de la Justice, ces accords sont « le mécanisme idoine pour lutter contre l'impunité pénale ». « L'enjeu est immense et aucun pays, aussi puissant soit-il, ne peut faire face seul aux manifestations de la criminalité sous ses diverses formes, notamment les crimes de corruption et de blanchiment et de détournement d'argent », a-

t-il estimé, insistant sur la nécessaire conjugaison des efforts pour faire face à ce phénomène aux niveaux bilatéral, régional ou international. Les conventions de coopération judiciaire en matière pénale et en matière d'extradition de criminels constituent « la solution idoine pour faire face à ces phénomènes criminels qui risquent de menacer les intérêts des deux pays, et aplâner toutes les difficultés pouvant entraver le cours de la justice », a-t-il ajouté.

Sarah O.

Beldjoud en visite de trois jours à Ryad

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire Kamal Beldjoud, effectue une visite officielle de trois jours au Royaume d'Arabie saoudite, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale, a indiqué hier, un communiqué du ministère. « Kamal Beldjoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, effectue une visite officielle de trois jours au Royaume d'Arabie saoudite, à l'invitation de son homologue saoudien, l'Émir Abdelaziz ben Saoud ben Nayef ben Abdelaziz Al-Saoud. Les moyens de renforcer la coopération bilatérale concernant les questions d'intérêt commun seront abordés lors de cette visite », précise la même source. « Beldjoud visitera, à cette occasion, le Salon mondial de la défense (le Word defense show), organisé dans la capitale saoudienne Ryad », conclut le communiqué.

R. N.

AFFAIRE DU GROUPE CONDOR

Le verdict reporté au 20 mars

Le verdict de la Cour d'Alger, concernant l'affaire des filiales du groupe Condor dont les propriétaires -les frères Benhamadi- sont poursuivis pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'indus avantages, a été reporté à l'audience du 20 mars.



Le procureur de la République a requis une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de dinars à l'encontre de l'accusé Omar Benhamadi, ainsi qu'à l'encontre de Abderrahmane et Smaïl Benhamadi, étant les principaux propriétaires des différentes filiales du groupe Ben-

hamadi. Également, des peines allant de 2 à 6 ans de prison ferme assorties d'une amende de 2 millions de DA ont été requises à l'encontre de 63 autres accusés poursuivis dans cette affaire. Quant aux sociétés "Travocovia", "GB Pharma" et "Altrapco", le procureur a requis à leur encontre le versement d'une amende de 40 millions de DA, en sus de la confiscation de tous les biens saisis et des biens fonciers et mobiliers ainsi que le gel des comptes

bancaires des mis en cause.

En décembre 2021, le Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed avait prononcé une peine de cinq ans de prison dont deux avec sursis à l'encontre de Omar Benhamadi, assortie d'une amende d'un million Da, pour « conclusion de marchés illégaux et obtention d'indus avantages ». Abderrahmane Benhamadi, quant à lui, avait été condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, assortie

d'une amende d'un million DA, tandis que Smaïl Benhamadi a écopé d'une peine de deux ans de prison ferme, assortie d'un million DA.

Enfin, les sociétés "Travocovia", "GB Pharma" et "Altrapco", filiales du groupe Condor avaient été condamnées, chacune, à verser une amende de quatre millions DA et verser in solidum un montant de 10.000 Da comme compensations pour le Trésor public.

F. B.

CONSOMMATION DE POISSON EN ALGÉRIE

Une étude nationale est lancée

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hichem Sofiane Salaouatchi a annoncé, hier à Alger, le lancement d'une étude natio-

nale sur la consommation de poisson en Algérie. Intervenant lors d'une conférence de presse en marge d'une réunion sur la stratégie de recherche scientifique et de développement technologique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, M. Salaouatchi a précisé que cette étude, "première du genre en Algérie", permettrait de déterminer avec précision la moyenne de consommation des différents types de poisson en Algérie. Cette étude permettra également de connaître les poissons les plus prisés par les Algériens, aux fins de prendre les décisions appropriées, notamment la promotion de certaines branches, a-t-il ajouté. L'étude sera menée en application de la convention signée entre le Centre national de recherche et de développement de la Pêche et de l'Aquaculture (sous tutelle du ministère) et le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement. Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé que l'éva-

luation de la session actuelle des projets de recherche nationaux présentés par des chercheurs en collaboration avec des organismes sociaux et économiques dans les domaines de la sécurité alimentaire et énergétique ou encore de la santé du citoyen, avait permis la validation de 124 projets de recherche. Le nombre de projets de recherche liés à la sécurité alimentaire est de 40 projets, dont 35 liés à la pêche et aux productions halieutiques. Parmi ces projets, le ministre a cité un projet de conception d'une plateforme numérique multi-services pour l'aquaculture durable, et un autre portant étude, conception et réalisation d'étangs pour la pisciculture, outre un projet de conception d'un robot aquatique pour l'évaluation des récifs coralliens. Ces projets de recherche, mis en œuvre à compter de ce mois, contribueront à "parvenir à des solutions scientifiques et pratiques aux problèmes qui concernent essentiellement le secteur de la Pêche", a-t-il conclu.

APS

JOURNÉES INTERNATIONALES DE MARKETING TOURISTIQUE
La 14^e édition aura lieu les 9 et 10 mars à Alger

La 14^e édition des Journées internationales de marketing touristique se déroulera, mercredi et jeudi à Alger, sous le parrainage du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, avec pour thème: "Enjeu et défis de la destination Algérie", indique, hier, un communiqué de l'organisateur de cette manifestation. La thématique retenue pour cette édition reflète "l'actualité de l'heure et revisitera le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication", précise RH. International qui organise ces Journées, lesquelles permettront de "mieux appréhender les enjeux de l'avenir, notamment les impératifs de la durabilité du développement, sans omettre la pérennité des performances qui garantiront une plus grande pertinence des ajustements aux programmes prévus". La même source ajoute que les 15 conférences ayant précédé ces Journées, animées par des experts nationaux et internationaux, proposeront des thèmes d'actualité se rapportant au rôle assigné à l'appareil diplomatique dans la promotion de la destination Algérie, le tourisme interne comme vecteur de croissance, la situation actuelle des transports, le digital au service de l'hôtellerie traditionnelle et bien d'autres thèmes qui seront abordés par des experts dans le domaine. *

R. E.

LA GENDARMERIE NATIONALE RECRUTE

Voici les conditions d'enrôlement

Le groupe régional de la Gendarmerie nationale à Alger a annoncé l'ouverture de ses portes pour recevoir les jeunes souhaitant rejoindre les rangs de ce corps de sécurité. Dans un communiqué rendu public, le groupe régional de la Gendarmerie nationale, a expliqué que ceux qui souhaitent rejoindre la GN pour la catégorie des sergents contractuels doivent remplir les conditions suivantes : Nationalité algérienne, bonne condition physique, être célibataire, situation vis-à-vis du service national, taille d'au moins 1,70 mètre, avec la condition d'âge d'au moins 18 ans à plus 22 ans au 31 décembre 2022. Pour l'instruction, le niveau secondaire est requis. Quant au dossier administratif des candidats, il se compose d'un acte de naissance numéro 12, d'une copie du certificat de scolarité, d'une photographie, d'une copie de la carte nationale d'identité, et d'un certificat de résidence. Les personnes admises sont soumises à une formation de 6 mois au niveau des centres de formation de la Gendarmerie nationale à Ain M'lila (Oum El Bouaghi), Touggourt (Ouargla), Jijel, et Jenin Borzek (Naâma).

Sarah O.

TIZI-OUZOU, BOUMERDÈS, BOUIRA ET TIPASA
Les présidents d'APC/APW en formation

Des sessions de formation au profit des présidents des Assemblées populaires communales des wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdès, Bouira et Tipasa, ont été lancées hier par les chefs de l'exécutif de ces wilayas. Inscrite dans le cadre du programme fixé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Urbanisme visant à former et à accompagner les élus locaux, cette formation se poursuivra jusqu'en juin prochain. Plusieurs axes liés à la gestion municipale, dont "missions et organisation de l'APC", "les marchés publics", "programmes de développement local", "l'investissement local", "fonction publique et contentieux", "le service d'état civil" et "prévention et gestion des risques", sont au menu. Les walis de Tizi-Ouzou, Boumerdès, Bouira et Tipasa qui ont donné le coup d'envoi de cette formation, ont rappelé que celle-ci vise à améliorer les performances des responsables élus municipaux et à valoriser leur rôle dans la concrétisation des programmes de développement inscrits par l'Etat, afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens.

R.N

ÉDUCATION

Le Cnapeste met un terme à la grève

Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) a décidé, hier, de mettre fin à son mouvement de grève, alors qu'il avait prévu deux jours de débrayage ces mardi et mercredi. Dans un communiqué diffusé sur son site web, le Cnapeste explique toutefois qu'il maintient le boycott de correction des copies rendues par les élèves. Et pour cause, il ne semble pas satisfait quant aux réponses réservées aux revendications soulevées par le personnel de l'Éducation. Comme l'amélioration du pouvoir d'achat et la revalorisation des salaires des enseignants en fonction de leur situation socio-professionnelle. En outre, le Cnapeste demande à ce que le dossier du logement soit pris en charge comme un point important pour la stabilité dans le secteur en général et le déroulement normal de l'année scolaire courante. Pour rappel, après une trêve de quelques semaines, le Cnapeste a annoncé le 22 février dernier, la reprise de son mouvement de grève cyclique de deux jours. Il n'a fallu donc que quelques jours pour qu'il décide de mettre fin à ce débrayage.

R. N.

INTEMPÉRIES

La DGSN appelle les conducteurs à la vigilance

La direction générale de la Sûreté nationale a appelé, hier dans un communiqué, les conducteurs et les usagers de la voie publique, à davantage de vigilance et de prudence au volant, suite aux intempéries que connaît certaines wilayas du pays. La DGSN rappelle également aux conducteurs et aux transporteurs des voyageurs et des marchandises, les règles de la sécurité routière, dans ces mauvaises conditions météorologiques, à l'instar du "respect strict de la vitesse autorisée en temps de pluie, de la distance de sécurité entre les véhicules et des panneaux de signalisation à l'intérieur des agglomérations et près des établissements d'enseignement", ajoute la même source. La DGSN met à la disposition des citoyens le numéro vert (15-48), celui des secours (17), ainsi que le site électronique et les plateformes numériques de communication de la Sûreté nationale, conclut le communiqué.

NUCLÉAIRE L'Iran et l'AIEA d'accord sur un mécanisme

L'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sont convenus d'un mécanisme pour régler des questions en suspens mais des exigences formulées samedi par la Russie pourraient retarder un succès des négociations visant à sauver l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien.

A lors que les déclarations optimistes fusaient sur un accord imminent à Vienne, la Russie, frappée par des sanctions occidentales après son invasion de l'Ukraine, est entrée en jeu pour réclamer des garanties américaines que ces mesures de rétorsion n'affecteraient pas sa coopération avec l'Iran.

Moscou joue en effet un rôle central dans l'application du pacte connu sous l'acronyme JCPOA, en particulier en recevant les tonnes d'uranium enrichi en excès de Téhéran. "Nous avons demandé à nos collègues américains des garanties écrites (...) pour que les sanctions ne touchent pas à notre droit à une libre et entière coopération commerciale, économique, d'investissement et technico-militaire avec l'Iran", a déclaré, à Moscou, le chef de la diplomatie, Sergueï Lavrov.

"CONTOURNEMENT" DES SANCTIONS?

Conclu par l'Iran d'un côté, et les États-Unis, la Chine, la France, le Royaume-Uni, la Russie et l'Allemagne de l'autre, l'accord de 2015 est censé empêcher l'Iran de se doter de la bombe atomique même si ce pays a toujours nié une telle intention. Il avait permis la levée de sanctions économiques internationales contre Téhéran, en échange de strictes limites à son programme nucléaire.

Mais les États-Unis s'en sont retirés en 2018 sous l'administration Trump et ont rétabli les mesures punitives qui asphyxient l'économie iranienne. En repos-



te, Téhéran s'est largement affranchi des restrictions à ses activités nucléaires. "Maintenant que la Russie est sous sanctions, elle n'est peut-être pas intéressée à résoudre le problème nucléaire iranien, une approche qui pourrait être très dangereuse", estime Fayaz Zahed, expert iranien en relations internationales.

"Les autorités iraniennes doivent être vigilantes pour ne pas permettre au régime russe de profiter de la situation", dit-il à l'AFP. "La Russie a peut-être l'intention d'utiliser l'Iran comme d'une voie de contournement des sanctions occidentales", renchérit Henry Rome, chez Eurasia Group. "Mais nous ne pensons pas que leur exigence va faire capoter les discussions. Impatients de franchir la ligne d'arrivée, Washington, Téhéran et les autres parties semblent mus par leur désir commun de boucler un accord", a-t-il estimé dans une note.

"PAS DE BOULE DE CRISTAL"

Les déclarations de M. Lavrov ont coïncidé avec la visite à Téhéran du chef de l'AIEA Rafael Grossi, en parallèle des efforts menés par les négociateurs à Vienne pour faire revenir les États-Unis dans l'accord et ramener l'Iran au respect de ses engagements. L'instance onusienne de contrôle exige de longue date des éclaircissements sur la pré-

sence de matière nucléaire dans des sites non déclarés sur son territoire. Or la République islamique avait demandé la clôture du dossier pour parvenir à un compromis à Vienne. Au cours de son voyage express, M. Grossi a rencontré le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, et le président de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Mohammad Eslami. "Nous sommes arrivés à la conclusion que l'Iran et l'AIEA échangeront des documents au plus tard à Khordad (mois iranien qui débute le 22 mai), afin de résoudre ces questions (...)", a indiqué M. Eslami. Le directeur général s'est toutefois montré prudent, à son retour à Vienne. "Je n'ai pas de boule de cristal", a-t-il déclaré devant la presse.

"Il n'y a pas d'échéance artificielle, pas de conclusion décidée à l'avance", pas de promesse que l'enquête sera classée à l'issue du processus en juin, a ajouté le directeur général de l'AIEA, après avoir prôné sur place "une approche pragmatique". "Si l'Iran ne coopère pas, je ne cesserai pas de poser des questions", a insisté M. Grossi, refusant toute pression "politique" de la part des négociateurs réunis à Vienne. Les Occidentaux ne cessent d'insister sur "l'urgence", estimant qu'au rythme auquel l'Iran engrange les avancées nucléaires, l'accord sera bientôt caduc.

CORÉE DU NORD

Pyongyang déclare avoir réalisé un nouveau test de développement satellite

La Corée du Nord a annoncé dimanche avoir procédé à "un nouvel essai important" en vue du développement d'un satellite de reconnaissance, mais les analystes estiment qu'il s'agit plutôt d'un lancement de missile, à quelques jours de la présidentielle en Corée du Sud.

Pyongyang a procédé à sept essais d'armes en janvier, y compris de son missile le plus puissant depuis 2017 et a déjà affirmé la semaine dernière avoir réalisé un test pour le développement d'un satellite de reconnaissance. Séoul avait alors parlé d'un missile balistique.

La Corée du Nord fait l'objet de sanctions internationales sévères en raison de ses programmes nucléaires et balistiques mais les lancements de satellites à des fins pacifiques ne sont pas soumis au même niveau de restrictions, bien que les fusées qui les transportent utilisent en grande partie la même technologie.

Le développement d'un

satellite de reconnaissance militaire - avec les armes hypersoniques récemment testées en janvier - est l'un des principaux projets de défense annoncés l'an passé par le dirigeant Kim Jong Un. "La Direction nationale du développement aérospatial (NADA) de la

RPDC (République populaire démocratique de Corée, nom officiel de la Corée du Nord) et l'Académie des sciences de défense ont mené un autre test important samedi dans le but de développer un satellite de reconnaissance", a écrit dimanche l'agence de presse

officielle nord-coréenne KCNA. "Avec ce test, la NADA a confirmé la fiabilité de la transmission de données et du système de réception du satellite, ainsi que de son système de commande et de divers systèmes de contrôle au sol", a précisé la même source.

NIGER

Cinq soldats tués dans l'explosion d'une mine

Cinq soldats nigériens ont été tués dans l'explosion d'une mine artisanale dans le département de Torodi (sud-ouest), a annoncé dimanche le ministère nigérien de la Défense dans un communiqué. Le drame s'est produit vendredi lorsqu'un véhicule d'une patrouille de l'armée nigérienne a roulé "sur un engin explosif improvisé (EEI)" et "cet accident a malheureusement occasionné la mort sur le champ d'honneur de cinq militaires et fait trois blessés", précise le communiqué lu à la télévision publique. Les soldats visés font partie de la force anti-terroriste nigérienne "Niya" (volonté en langue locale) forte de 2 160 hommes montée en février dernier dans le sud-ouest, proche du Burkina Faso. Depuis 2017, l'ouest du Niger

est régulièrement visé par les assauts de groupes terroristes, en dépit du déploiement massif de forces armées nationales anti-terroristes et de l'état d'urgence en vigueur. Surtout, les attaques aux EEI visant l'armée sont devenues très fréquentes dans les départements de Torodi et de Gothèye dans la zone dite des "trois frontières" entre le Niger, le Burkina Faso et le Mali.

Le 16 février, cinq soldats nigériens avaient été tués et deux autres blessés dans l'explosion d'un EEI dans Gothèye, selon le ministère de la Défense.

Début janvier, trois gendarmes nigériens avaient été tués dans l'explosion d'une mine artisanale dans le département de Torodi voisin de Gothèye et proche du Burkina Faso.

LIBYE

Guterres s'entretient avec D'beïbah

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a abordé vendredi, au cours d'un appel téléphonique avec Abdelhamid D'beïbah, Premier ministre du gouvernement d'union nationale en Libye, les dernières évolutions de la situation dans le pays, a annoncé, samedi, le service de presse de M. Guterres. Le SG de l'ONU insisté sur la nécessité pour tous les acteurs de préserver le calme et a réitéré le rejet ferme par les Nations unies du recours à la violence, à l'intimidation et aux discours de haine, a indiqué son service de presse dans un communiqué. Il a estimé que l'impasse actuelle nécessitait un dialogue urgent pour trouver une voie consensuelle et a réitéré son soutien total aux efforts de médiation tels que ceux menés par sa conseillère spéciale pour la Libye, Stephanie Williams. La conseillère spéciale du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Stephanie Williams, a proposé vendredi la mise en place d'un comité réunissant des représentants de la Chambre des représentants et le Haut Conseil d'État, pour faciliter la tenue d'élections, affirmant que la solution à l'impasse politique dans le pays "ne réside pas dans des transitions perpétuelles". Elle a proposé que ce comité se réunisse à partir du 15 mars pour se pencher "pendant 14 jours" sur ce cadre constitutionnel. "Les Libyens doivent se mettre d'accord sur une voie consensuelle qui donne la priorité à la préservation de l'unité et de la stabilité du pays", a-t-elle insisté. Elle a invité la Chambre des représentants et le Haut Conseil d'État à agir "de bonne foi" et à œuvrer de manière "constructive pour avancer vers des élections, dans l'intérêt des 2,8 millions de Libyens qui se sont inscrits pour voter".

COVID-19

Près de six millions de décès dans le monde

Le nombre de décès dus à la COVID-19 dans le monde est proche de six millions, selon les dernières données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). À l'échelle mondiale, 440 807 756 cas confirmés de COVID-19, dont 5 978 096 décès, ont été signalés au 4 mars à l'OMS depuis le début de la pandémie, selon le tableau de bord de l'organisme international de surveillance de la santé. La région Europe est en tête de liste avec 181 275 264 cas confirmés, tandis que les Amériques arrivent en deuxième position avec 147 655 931 cas confirmés. Les États-Unis, l'Inde et le Brésil sont les trois pays qui comptent le plus grand nombre de cas confirmés, selon le tableau de bord. L'OMS a également indiqué que près de 10,6 milliards de doses de vaccin avaient été administrées dans le monde au 27 février.

**S
T
R
O
P
S**

À PROPOS DE SON AVENIR INTERNATIONAL

Ait Nouri continue de souffler le chaud et le froid

Le latéral gauche du club anglais de Wolverhampton, Rayan Ait Nouri, a affiché son souhait de participer à la Coupe du monde au Qatar, que ce soit sous les couleurs de l'équipe de France ou de son pays d'origine, l'Algérie.

Phs : DR



Des propos intervenant avant quelques semaines de la double confrontation des Verts face au Cameroun dans le cadre des barrages qualificatifs pour le Mondial-2022.

Ait Nouri s'est exprimé dans une longue interview accordée à la chaîne britannique "Sky Sport". A ce propos, le joueur de 20 ans a confié: "Participer à la Coupe du monde est mon rêve depuis que je suis enfant. Chaque joueur rêve de participer à des compétitions majeures, et c'est également devenu un objectif pour moi à ce stade."

Et d'ajouter : "Je suis en bonne posi-

tion pour mon avenir international, car je peux représenter la France ou l'Algérie et si j'en ai l'opportunité, ce sera un grand honneur pour moi, et je suis vraiment fier de mes racines françaises et algériennes."

Rayan Ait Nouri (20 ans) est né en Algérie de parents algériens, mais il s'est exilé jeune avec sa famille en France. Ce joueur a déjà porté les couleurs des sélections de France des catégories jeunes, sachant qu'il a été formé à Angers, avant d'être transféré à Wolverhampton lors de l'été 2020, grâce à son agent, le célèbre portugais Jorge Mendes.

Le dossier des «binationaux» suscite de vives polémiques en Algérie, en rai-

son de la position stricte affichée par l'entraîneur national Djamel Belmadi sur cette question. Belmadi a déjà fixé les règles du jeu dans ce registre, en ouvrant la porte de la sélection uniquement aux joueurs ayant affiché leur volonté de défendre les couleurs de l'Algérie. Récemment, le président de la FAF, Charafeddine Amara, a indiqué que son instance est en contact avec des joueurs binationaux évoluant en Europe en vue de leurs éventuelles convocations en sélection nationale. Néanmoins, il a précisé que le principal critère que les concernés doivent remplir a trait à leur désir personnel de porter le maillot national.

Hakim S.

NOMMÉ RÉCEMMENT SÉLECTIONNEUR DU CAMEROUN

Rigobert Song prépare une "révolution" avant d'affronter l'Algérie

Le sélectionneur du Cameroun Rigobert Song envisage une véritable révolution dans les rangs des "Lions indomptables", avant d'affronter l'équipe nationale algérienne, lors des deux barrages africains qualificatifs pour la Coupe du monde 2022 au Qatar. Le technicien camerounais compte sur son compatriote Samuel Eto'o, président de la Fédération camerounaise de football, pour réaliser son plan, sur lequel il a commencé à travailler la semaine dernière, depuis le continent européen, quelques semaines avant d'affronter l'équipe nationale algérienne en fin mars en cours. Le duo Song -Eto'o a dressé une longue liste de joueurs activant dans des clubs européens, avec lesquels il entamera des négociations pour les convaincre de rejoindre l'équipe nationale du Cameroun lors du prochain stage.

Selon le site local « allez les lions », le sélectionneur Song a arrêté une liste de 15 joueurs camerounais évoluant dans le vieux continent, qu'il va tout faire pour les convaincre de porter les couleurs de l'équipe nationale du



Cameroun, en prévision de la double confrontation contre la sélection d'Algérie. Cette liste comprend des joueurs qui ont déjà joué pour l'équipe nationale du Cameroun, à leur tête le solide défenseur Joël Matip de Liverpool, en plus de deux binationaux, qui n'ont pas encore porté le maillot camerounais.

Song cible deux gardiens de but, Fabrice Ondoa, 26 ans, portier du club espagnol Deportivo Alavés, et son compatriote Simon Ngando Wafando, gardien de l'Olympique de Marseille, âgé 18 ans. Quant à la ligne défensive, le sélectionneur camerounais table sur quatre joueurs qu'il souhaite intégrer lors du stage de mars, emmenés par Joël Matip, absent des rangs

des "Lions indomptables" depuis 2015. Dans cette liste des défenseurs convoités, figure le nom du vétéran de 31 ans, l'arrière de Watford, Nicolas Nkoulou, en plus de son compatriote Frank Bagnack, 26 ans, joueur du club kazakh "F Kairat Almaty", et enfin le joueur de 20 ans, Théo Ndika, joueur du club belge "KF Ostende".

Rigobert Song convoite aussi trois joueurs de milieu de terrain, à commencer par le vétéran de 33 ans Georg Mancak, sociétaire de l'équipe turque de Kocaelispor, et son compatriote Arnaud Suchin Djom, joueur du club saoudien d'Al-Raed, âgé de 32 ans, et enfin Joël Ondoa, 29 ans, joueur du Hanovre Club. Et ce n'est pas fini, puis-

qu'ils sont aussi six attaquants retenus dans le calepin du nouveau sélectionneur du Cameroun qui espère les avoir à sa disposition contre les Verts.

Rigobert Song fait d'ailleurs Anthony Ilanga, 19 ans, joueur de Manchester United, sa priorité, en plus de l'autre talent émergent camerounais, Youssoupha Mokoko, 18 ans, la nouvelle vedette du Club allemand du Borussia Dortmund.

Dans la foulée, Song a ajouté à sa liste les noms de l'attaquant du club ghanéen Ashanti Kotoko Frank Otoga, âgé de 20 ans, et de son compatriote Kevin Soni, l'attaquant âgé de 23 ans du club grec Bio Asteras Tripolis. Ne négligeant pas le facteur expérience, Song cherche à faire venir Leander Tumba, 32 ans, attaquant du club saoudien Al-Taawun, en plus de son compatriote, Didier Lamkal Ze, 25 ans, attaquant du club russe Khimki.

L'entraîneur Rigobert Song dévoilera la liste définitive de l'équipe nationale camerounaise, à l'issue de sa tournée européenne, en vue du double choc face à l'équipe algérienne.

H. S.

LIGUE 1 (20^E JOURNÉE)

Le Doyen consolide sa deuxième place, l'OM stoppe l'hémorragie

Le Mouloudia d'Alger s'est emparé de la deuxième place au classement de la Ligue 1 algérienne de football, en ramenant une précieuse victoire (2-0) de son déplacement chez la lanterne-rouge, le WA Tlemcen, en match disputé samedi après-midi, pour le compte de la 20^e journée.

Un succès qui cependant s'est fait attendre, car "Le Doyen" avait considérablement souffert en première mi-temps, et ce n'est qu'à la 68^e qu'il a fini par trouver le chemin des filets, grâce à Esso (1-0), avant que Frioui ne double la mise sur pénalty à la 87^e. Une importante victoire qui propulse les Vert et Rouge directement à la deuxième place, avec 36 points, alors que le Widad reste bon dernier, avec désormais cinq longueurs de retard sur le RC Relizane (avant-dernier). Cette place de dauphin, le MCA aurait dû la partager, à égalité de points, avec son éternel rival, l'USM Alger, si ce dernier avait réussi à l'emporter à domicile contre la JS Saoura. Mais les Rouge et Noir ont été finalement tenus en échec (0-0), au stade Omar Hamadi, ce qui les relègue désormais au quatrième rang, avec 34 points, alors que la JS5 pointe juste derrière (4e/33 pts), mais avec deux matchs en moins.

Autre fait marquant dans cette 20^e journée, la victoire à l'extérieur de l'Olympique de Médéa, qui a dominé le MC Oran (0-1), grâce à un pénalty de Gagaà à la 21^e minute de jeu, mettant ainsi fin à une série noire de treize matchs sans victoire, dont douze défaites consécutives. En effet, le dernier succès pour le club de Médéa remonte au 3 décembre dernier, lorsqu'il l'avait emporté (0-2) chez le WA Tlemcen. Depuis, l'OM a connu une vraie descente aux enfers, puisqu'il a fini par se retrouver dans une position de reléguable, lui qui quelques semaines auparavant trônait confortablement sur le podium. Néanmoins, grâce à cette victoire à Oran, l'OM quitte l'avant-dernière place au classement général, et rejoint provisoirement l'HB Chelghoum-Laid et le NA Hussein-Dey au 14^e rang, avec 17 points, mais avec un match en plus, car ses deux rivaux n'ont joué que 19 rencontres. Quoique, l'HBCL aurait pu s'extirper de la zone rouge dès cette 20^e journée, s'il avait réussi à l'emporter contre le RC Arbaâ. Mais finalement, et bien que réduit à dix contre onze, ce dernier a réussi à lui imposer le nul à domicile (1-1). Certes, les choses avaient relativement bien commencé pour le club de Chelghoum-Laid, qui avait ouvert le score à la 57^e par l'intermédiaire de Khaldi, mais bien que en infériorité numérique,



les Bleu et Blanc ont réussi à niveler la marque (1-1), grâce à Aboubakr (68'). Un résultat qui permet au RCA de rester dans le milieu tableau (10e/25 pts), alors que le HBCL reste dans une position de reléguable, en attendant de disputer son match en retard, qui lui permettra peut-être de sortir la tête hors de l'eau en cas de victoire. Autre bon résultat à l'extérieur, celui de l'US Biskra, ayant réussi à ramener un nul (1-1) de son déplacement chez le RC Relizane. Les "Zibans" étaient même les premiers à trouver le chemin des filets, grâce à Lakhdari (15'), mais malheureusement pour eux, et à force d'insister, le RCR a réussi à arracher l'égalisation, grâce à Si-Ammar (31'). Un résultat qui, néanmoins, permet à l'USB de rejoindre provisoirement la JS Kabylie à la sixième place, avec 32 points pour chaque club, alors que le RCR recule à l'avant-dernière place au classement général, avec seulement quinze unités au compteur. Les péripéties de cette 20^e journée se poursuivront dimanche, avec le déroulement des matchs JS Kabylie - NA Hussein-Dey et ASO Chlef - ES Sétif, avant de se clôturer lundi, avec le déroulement des deux dernières rencontres inscrites à son programme, à savoir: NC Magra - CS Constantine et le derby algérois, entre le CR Belouizdad et le Paradou AC.

RÉSULTATS

Samedi, 5 mars 2022 :

RC Relizane - US Biskra 1-1
HB Chelghoum-Laid - RC Arbaâ 1-1

FAF

Abdelkrim Bira annonce son retrait de la DEN

Le directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne de football (FAF), Abdelkrim Bira a annoncé dimanche sa décision de se retirer de son poste, moins d'un mois après sa désignation, pour "des raisons liées à ma conscience professionnelle". "J'annonce mon retrait en tant que DEN pour des raisons liées à ma conscience professionnelle par rapport à mes convictions, prérogatives et enjeu du poste. Par l'occasion je remercie le président de la FAF, Amara Charaf-Eddi-

ne pour la confiance placée en ma personne tout en souhaitant bonne réussite à tout le monde", a-t-il déclaré à l'APS. Abdelkrim Bira (60 ans) a été désigné en tant que DEN le 13 février, au terme de la réunion du Bureau fédéral de la FAF. Le poste était vacant depuis le limogeage du Français Ludovic Batelli en octobre 2019, sous l'ère de l'ancien président de la FAF Kheïreddine Zetchi. La désignation de Bira en tant que DEN entrainait dans le cadre de la réorganisation décidée par l'instance fédérale, ayant

également débouché sur le limogeage du Directeur technique national (DTN), Ameur Chafik. La FAF a lancé un appel à candidature pour le poste de DTN. A la date butoir pour l'envoi des candidatures, fixée au 28 février, le secrétariat général de la FAF a reçu 26 postulants, dont une femme. "Ma décision de me retirer est irrévocable et a été mûrement réfléchie, je ne compte pas y revenir dessus. Je tiens à préciser que je n'ai signé aucun contrat avec la FAF", a conclu Bira.

LIGUE 2 (20^E JOURNÉE)

L'USM Khenchela nouveau leader à l'Est, un trio en tête à l'Ouest

L'USM Khenchela vainqueur (2-1) devant le CA Bordj Bou Arreridj s'est emparée du fauteuil de leader du groupe Centre-Est de la Ligue 2 de football, alors que le trio "RC Kouba - CR Témouchent-MC El Bayadh" occupe conjointement la tête du classement du groupe Centre-Ouest, à l'occasion de la 20^e journée disputée samedi. L'USM Khenchela (1^{ère} - 43 pts) n'a pas raté l'occasion de prendre la tête du groupe Centre-Est, en battant l'avant-dernier du classement le CA Bordj Bou Arreridj (2-1) et profitant du faux pas de la JS Bordj Ménéail (2^e - 42e) tenue en échec à domicile (0-0) par le CA Batna (4^e - 34 pts). De son côté, l'USM Annaba (3^e - 39 pts) n'a pas pu faire mieux que le match nul (1-1) face au MC El Eulma, qui occupe le 13^e rang avec 17 points. Dans le milieu de tableau, le NRB Telegghma (5^e - 33 pts) et l'US Chaouia (6^e - 31 pts) se sont quittés sur un score de parité (1-1), alors que HAMRA Annaba (9^e - 27 pts) est revenue avec les trois points de la victoire de son déplacement face au MO Constantine (0-1). Dans les autres rencontres du groupe Centre-Est, l'IRB Ouargla a laminé la lanterne rouge l'IB Lakhdar (8-1), de même que la JSM Skikda vainqueur devant le MO Béjaïa (1-0). Dans le groupe Centre-Ouest, trois équipes, en l'occurrence, le RC Kouba le CR Témouchent et le MC El Bayadh se retrouvent en tête du classement avec un total de 43 points. Le CR Témouchent et le MC El Bayadh, vainqueurs respectifs, devant le CRB Aïn Ouessara (1-0) et le WA Boufarik (2-1) ont rejoint le RC Kouba tenu en échec par l'USM Bel Abbès (2-2). Derrière le trio de tête, le GC Mascara (31 pts) large vainqueur devant le SC Aïn Defla (6-1) remonte à la 4^e place, après la défaite (3-0) de l'ES Ben Aknoun (6^e - 29 pts) face au MC Saïda (5^e - 30 pts). Dans le bas du classement, le SKAF El Khemis a décroché une troisième victoire consécutive en dominant la JSM Tiaret (3-1), mais reste toujours dans la zone rouge à un point des premiers non reléguable, à savoir, la JSM Tiaret le WA Boufarik et l'ASM Oran, avec un total de 25 points. De son côté, l'USM El Harrach (27 pts) a battu le MCB Oued Sly (3-1) et se hisse au 8^e rang à égalité avec son adversaire du jour. La 21^e journée du Championnat de Ligue 2 se disputera le samedi 12 mars, selon le programme publié sur le site de la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

Résultats et classement

Groupe Centre Est	
SKAF El Khemis - JSM Tiaret	3-1
CR Témouchent - CRB Aïn Ouessara	1-0
USMM Hadjout - ASM Oran	1-0
WA Boufarik - MC El Bayadh	1-2
GC Mascara - SC Aïn Defla	6-1
USM Bel-Abbès - RC Kouba	2-2
USM El Harrach - MCB Oued Sly	3-1
ES Ben Aknoun - MC Saïda	0-3

Classement :	Pts	J
1. RC Kouba	43	20
--- CR Témouchent	43	20
--- MC El Bayadh	43	20
4. GC Mascara	31	20

Groupe Centre Ouest	
JSM Béjaïa - AS Aïn M'Ilia	0-0
CA Bordj Bou Arreridj - USM Khenchela	1-2
US Chaouia - NRB Telegghma	1-1
JS Bordj Ménéail - CA Batna	0-0
JSM Skikda - MO Béjaïa	1-0
MO Constantine - HAMRA Annaba	0-1
USM Annaba - MC El Eulma	1-1
IRB Ouargla - IB Lakhdar	8-1

Classement :	Pts	J
1. USM Khenchela	43	20
2. JS Bordj Ménéail	42	20
3. USM Annaba	39	20

LIGA

Le Real déroule, quatre jours avant Paris

Répétition générale réussie : le Real Madrid a étrillé la Real Sociedad 4-1 samedi pour la 27^e journée de Liga et consolide ainsi sa place de leader (63 points), huit unités devant le Séville FC, accroché vendredi par Alavés (0-0).

À quatre jours du choc contre le Paris Saint-Germain en huitième de finale retour de Ligue des champions au Santiago-Bernabéu, les Madrilènes ont bien réagi. Ils ont encaissé un pénalty de Mikel Oyarzabal après une faute prématurée de Dani Carvajal sur David Silva (10e), mais ont riposté juste avant la pause grâce à deux sublimes frappes de loin pied gauche signées Eduardo Camavinga (40e) et Luka Modric (43e). En fin de match, Karim Benzema a transformé un pénalty consécutif à une faute d'Aritz Elustondo sur Vinicius à la limite de la surface basque (75e), puis Marco Asensio, entré en jeu deux minutes plus tôt à la place de Rodrygo, a poussé une remise de Carvajal au fond des filets pour sceller le succès (79e). "Ce match nous donne énormément d'enthousiasme pour celui de mercredi (contre le PSG, NDLR). C'est l'intensité que l'on doit avoir, celle qui plaît au public. Et on peut le faire, bien sûr. En jouant comme ça, on a davantage de chances de réussir", a harangué Carlo Ancelotti en conférence de presse d'après-match.

BENZEMA, DI STÉFANO EN MIRE

Quel réveil ! Alors que le Santiago-Bernabéu, encore en travaux, a tenu à témoigner son soutien au gardien ukrainien du Real, Andriy Lunin, avec une grande banderole "Tous avec l'Ukraine" déployée avant le coup d'envoi, le stade est vite sorti de sa torpeur. D'abord Camavinga, d'une frappe pure venue se loger dans la lucarne droite d'Alex Remiro, puis, trois minutes plus tard, son illustre aîné Luka Modric, ovationné à sa sortie (82e), qui l'a imité en plaçant lui



son ballon dans la lucarne gauche après s'être joué de David Silva. Benzema a failli s'inviter à la fête entre les deux, mais son but (41e), consécutif à une perte de balle d'Asier Illarramendi, a été annulé pour une position de hors-jeu. Idem à la 68^e : son but arrivé après une talonnade de Vinicius a été annulé à l'aide de la vidéo, pour un hors-jeu préalable. Et "KB9" devra encore attendre pour déloger Alfredo Di Stéfano du podium des meilleurs buteurs de l'histoire de la "Maison blanche" : il n'est plus qu'à deux réalisations de la légende hispano-argentine (306 buts contre 308).

CAMAVINGA, SUCCESSEUR DÉSIGNÉ ?

Aux quelques supporters "madridistes" inquiets à l'annonce de l'absence de Toni Kroos (touché aux ischio-jambiers de la jambe gauche) et à la vue de celle de Casemiro, suspendu contre Paris, Camavinga a lancé un message clair. Le jeune milieu de terrain de 19 ans, recruté à Rennes l'été dernier en échange de 31 M d'EUR, a été préféré à Fede Valverde pour ce match contre les Basques samedi, et

semble être le successeur tout désigné du milieu de terrain merengue. "Il sait l'importance qu'il a dans cette équipe. J'en ai discuté avec lui ces dernières semaines. Je crois que sa place est plutôt à côté de Casemiro plutôt qu'à la place de Casemiro, mais il peut faire les deux, sans problème", a pointé Ancelotti en vue du match face au PSG. Pour les Basques, qui auraient pu s'approcher à la troisième place du classement en cas de victoire, cette défaite est synonyme d'un nouveau coup de frein brutal.

La Real Sociedad n'a désormais plus que la Liga à jouer, mais devra réussir à se relever de cette nouvelle claque, deux semaines après celle reçue lors du derby perdu 4-0 à San Mamés, contre l'Athletic Bilbao.

Un peu plus tôt dimanche, le Valence CF a continué son opération remontée au classement en s'offrant un succès précieux 3-1 contre Grenade grâce à deux passes décisives et un pénalty de Carlos Soler, tandis que Villarreal a sombré 1-0 à Osasuna, onze jours avant son huitième de finale retour de C1 sur la pelouse de la Juventus Turin, le 15 mars.

PREMIER LEAGUE

Liverpool met la pression, Chelsea à réaction

Liverpool reste dans le sillage de Manchester City après sa victoire (1-0) contre West Ham, samedi lors de la 28^e journée de la Premier League, alors que Chelsea a attendu la seconde période pour écraser Burnley (4-0).

LIVERPOOL RESTE PRESSANT

Les Reds maintiennent leur pression sur le leader, Manchester City, en prenant le meilleur sur West Ham vaillant mais maladroit devant le but. Avant le derby de Manchester, dimanche, Liverpool revient à trois longueurs des Citizens, avec le même nombre de matches, alors que les Hammers restent bloqués au 5^e rang avec 45 points. Privé de Declan Rice au milieu du terrain, West Ham a confirmé sa capacité à embêter copieusement les hommes de Jürgen Klopp, après leur victoire (3-2) à l'aller.

Liverpool avait pourtant commencé pied au plancher, se créant plusieurs occasions nettes avant que Sadio Mané ne transforme une frappe écrasée de Trent Alexander-Arnold en passe décisive en coupant sa trajectoire (1-0, 27^e). Mais la suite a été plus compliquée, les Londoniens étant parfaitement organisés défensivement tout en se montrant dangereux en contre. Pablo Fornals a vu son lob sur Alisson sauvé juste devant la ligne par Alexander-Arnold (39e), Manuel Lanzi-

ni n'a pas trouvé le cadre sur un bon centre de Tomas Soucek (69e) et Michail Antonio a manqué de réactivité à un moment de conclure (79^e). Mission accomplie pour les Reds qui essaieront de valider, mardi, leur billet pour les quarts de finale de la Ligue des champions contre l'Inter Milan, battu 2-0 en Italie à l'aller.

CHELSEA À RÉACTION

A la peine en première période (0-0), les Blues ont réussi un début de

second acte canon pour disposer facilement de Burnley. Avec 53 points, les Londoniens consolident leur 3^e place avec 6 points d'avance sur Manchester United. Burnley reste 18^e et premier reléguable, avec 2 points de retard sur Leeds, 16^e mais qui a un match en plus. Méconnaissable lors des 45 premières minutes, Chelsea aurait pu être mené après une sortie au poing ratée d'Edouard Mendy, mais Dwight McNeil, pourtant à une dizaine de mètres du but, a raté le cadre (30e).

LIGUE 1

Le PSG battu à Nice avant d'aller à Madrid

Le Paris Saint-Germain ira à Madrid lesté d'une défaite concédée dans les dernières minutes à Nice (1-0), samedi pour la 27^e journée de Ligue 1, à force d'avoir trop voulu s'économiser pour son 8^e de finale retour de Ligue des champions. Une demi-volée d'Andy Delort (88e) au bout d'un contre, amorcé après une perte de balle de Neymar, a coûté au PSG sa troisième défaite en L1 de la saison. Kylian Mbappé, suspendu, lui a beaucoup manqué.

Si dans l'autre match de la journée, Brest a gagné à Lens (1-0), qui risque le décrochage dans la course à l'Europe en fonction des résultats de dimanche, ce Nice-PSG ne change pas beaucoup le classement du Paris Saint-Germain. Le leader compte toujours 13 longueurs d'avance en tête sur son vainqueur du jour, mais cet échec peut faire mal au moral à quatre jours d'aller défendre son avantage de l'aller à Madrid (1-0). Quinze jours plus tôt, le PSG avait aussi perdu à Nantes. "Il ne faut pas s'inquiéter, on est premier, à prévenir le capitaine Marquinhos au micro de canal Plus, mais il

ne faut pas que ce soit une habitude de commencer à perdre à l'extérieur." Le PSG n'a jamais réussi à battre le Gym cette saison, après le 0-0 de l'aller, et le nouveau nul vierge en Coupe de France, perdu aux tirs au but (6-5), en 8^e de finale. Nice, déjà qualifié en semaine pour la finale de la Coupe de France en battant un autre club d'île de France, Versailles (2-0). L'équipe de Christophe Galtier passe deuxième, deux longueurs devant l'Olympique de Marseille. En vue du match avec un enjeu bien plus énorme à Madrid, Mauricio Pochettino, l'entraîneur parisien, a aussi reposé Presnel Kimpembe et ses latéraux titulaires. Si Achraf Hakimi, légèrement blessé, était resté à Paris, Nuno Mendes était sur le banc. Sans "Kyky", "no party", le match est resté très terné à l'Allianz Riviera, avant le but de Delort.

Angel Di Maria et Neymar ont été déçus, mais Lionel Messi a réussi quelques dribbles et passes bien senties, de bon augure avant de retrouver le Santiago Bernabéu, un stade où il a souvent brillé avec le FC Barcelone.

SPORTING LISBONNE

Slimani signe un doublé

L'attaquant international algérien, Islam Slimani, a inscrit deux buts décisifs lors de la victoire de son équipe Sporting Lisbonne face à Arouca (2-0), samedi soir pour le compte de la 25^e journée de la Liga Portugal de football. Titulaire sur le front de l'attaque face à Arouca, Slimani a ouvert le score en deuxième période sur une belle tête, marquant à l'occasion son deuxième but en championnat. Quelques minutes plus tard, l'international algérien réussit à aggraver la marque, suite à un superbe travail collectif, ponctué d'un centre côté gauche pour Slimani qui n'aura plus qu'à utiliser son sens du but et son expérience pour conclure cette action d'un but qui conforte la victoire du Sporting à domicile. Une victoire qui met la pression sur son rival Porto qui se déplacera ce dimanche à Paços de Ferreira pour creuser de nouveau l'écart avec les coéquipiers d'un Slimani de nouveau en confiance. C'est de bon augure pour les Verts qui s'apprêtent à jouer les barrages à la fin du mois face au Cameroun.

CONSTANTINE. ZONE D'OMBRE EL-HAMBLI

Plus de 200 consultations médicales effectuées

Au total, 202 consultations médicales ont été effectuées au profit des citoyens de la zone d'ombre El-Hambli de la commune de Benbadis (Constantine), dans le cadre d'une caravane médicale initiée par le bureau de wilaya de l'association nationale Najda Humanitaire, a indiqué samedi la responsable de ce bureau.

"Ces consultations ont touché des spécialités comme la pédiatrie, pneumologie, endocrinologie, dermatologie, gynécologie obstétrique, avec des échographies ainsi que des consultations de médecine générale", a précisé à l'APS Hadjer Boutalbi, soulignant également que 29 analyses médicales ont été effectuées au profit de malades et dont les résultats seront transmis dimanche à l'établissement de santé d'El Hambli. Les dentistes faisant partie de l'équipe médicale qui s'est déplacée à El Hambli, installés au niveau de la salle de soins de cette localité, ont également assuré 42 consultations et offert aux enfants 100 brosses à dents et du dentifrice, a ajouté Mme Boutalbi, relevant également que 30 ordonnances de médicaments de diverses classes thérapeutiques ont été prises en charge par l'association Najda Humanitaire. Cet élan de solidarité a été aussi marqué par une campagne de sensibilisation ciblant 200 habitants de cette région sur l'importance du diagnostic précoce de maladies chroniques



comme le diabète, l'hypertension artérielle (HTA) et l'asthme notamment, a-t-on noté. Inscrite au titre du programme annuel du secrétariat des affaires de santé de l'association Najda Humanitaire, cette caravane médicale est la deuxième du genre ciblant cette zone d'ombre après une première, organisée en janvier 2021, a

rappelé la responsable du bureau de wilaya de cette association caritative. L'association Najda Humanitaire, dont le siège social est à Constantine, a été créée en octobre 2017 et compte actuellement près de 1000 praticiens dans diverses spécialités et dispose de bureaux à travers 20 wilayas.

MASCARA. AEP

Entrée en service en été de près de 50 puits

L'entrée en service de 50 puits destinés à l'alimentation en eau potable de différentes communes de la wilaya de Mascara est attendue durant la saison estivale, a-t-on appris auprès de la direction locale des ressources en eau. Il est prévu l'entrée en exploitation de 10 nouveaux puits avant la fin du mois de mars en cours, soit avant le mois de Ramadhan, a indiqué le chef de service de l'alimentation en eau potable Bensalem Djelloul, indiquant que six puits ont été réalisés dans le cadre du programme sectoriel au profit des communes de Ghrouss, Aouf, Maoussa, Zelamta, Guerdjoum et Hachem. La livraison de deux puits de substitution est prévue avant le mois de Ramadhan au niveau des communes de Oued Taghia et de Chorfa au titre des plans de développement communaux (PCD)

et de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, de même que deux nouveaux puits dans les communes de Ghriess et de Chorfa au titre du PCD et 30 autres ayant fait l'objet d'opérations de réhabilitation et d'équipement dans le cadre du programme sectoriel dans le but d'augmenter le débit. D'autre part, il sera procédé, durant la même période, à la réception d'un réservoir d'eau, en réalisation, d'une capacité de 500 mètres cubes dans la commune de Ain Farès et de 40 km de canalisations dans huit communes, dont celle du chef-lieu de wilaya, a-t-on relevé. M. Bensalem a affirmé que la wilaya de Mascara a bénéficié, récemment, d'une enveloppe financière de 1,216 millions DA dans le cadre du PCD pour l'année 2022 destinée à la réalisation de 115 projets relevant de son secteur au profit de 46

communes. Ces projets seront mis en exploitation après leur concrétisation avant la fin de l'année en cours, a-t-il dit. Dans le cadre de ce programme, une enveloppe de 702 millions DA a été débloquée pour la concrétisation de 67 projets portant réalisation et rénovation du réseau d'AEP, ainsi que la réalisation de 10 réservoirs d'eau et de deux stations de pompage, a ajouté le chef de service de l'alimentation en eau potable de la wilaya de Mascara. Par ailleurs, un montant de 514 millions DA est consacré pour financer 48 projets d'assainissement au niveau de la wilaya permettant la réalisation et le renouvellement de 60 km de canalisations des eaux usées et le raccordement 2 347 foyers au réseau, en plus de la réalisation de trois bassins de sédimentation des eaux usées dans autant de communes.

EL-BAYADH. ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Deux morts et trois blessés à El Khiter

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la commune d'El-Khiter (wilaya d'El-Bayadh), a-t-on appris, dimanche, du directeur de l'établissement public de santé de proximité "Ibn Sina" de cette collectivité locale. M. Houbad Moulay a indiqué à l'APS que l'accident a eu lieu, samedi soir, sur la route nationale N 6 (RN6), à 12 km de la commune d'El-Khiter, suite au renversement d'une voiture, causant la mort d'une femme et de son fils et faisant trois blessés (un homme et deux enfants). Les dépouilles des deux victimes ont été déposées à la morgue de l'EPSP d'El-Khiter, alors que les trois blessés ont été pris en charge au niveau du même établissement sanitaire. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de ce drame.

SÉTIF. ÉDUCATION PHYSIQUE

Formation régionale au profit de 120 enseignants du cycle primaire

La deuxième session de formation régionale a été ouverte samedi à l'École nationale des sports olympiques "El Bez" de Sétif au profit de 120 enseignants d'éducation physique et sportive exerçant au sein d'écoles primaires de 15 wilayas dans l'Est du pays. Cette formation de trois jours s'inscrit dans le cadre d'une série de sessions de formations régionales, programmées à travers le pays, intervenant après celle tenue en janvier passé à Alger (pour les wilayas du Centre) et avant les formations destinées aux wilayas dans l'Ouest et dans le Sud du pays "avant fin mars courant", a indiqué à l'APS l'inspecteur central au ministère de l'Éducation nationale, Absa Tidjani, en marge de la session de formation. Ces stages viennent relancer la séance d'éducation physique en vertu des recommandations de la commission interministérielle visant à dynamiser le sport scolaire et universitaire par la tenue de formations au profit de 500 enseignants d'éducation physique et sportive de 500 écoles primaires "pilotes", a ajouté le même responsable. De son côté, Farid Meziane, membre du noyau national de relance de l'éducation physique et sportive au primaire, chargé de la circonscription Sétif-2, a affirmé que l'éducation physique dans le cycle primaire, à l'instar des autres matières, s'intéresse à la formation de l'enfant sur les plans corporel, mental et psychologique, en plus de former un professeur apte à préparer l'élève à passer au palier moyen avec de plus larges acquis cognitifs. Les participants à ce stage recevront, trois jours durant, les principes fondamentaux dans ce domaine à travers des cours théoriques et seront appelés à repérer au sein des écoles de jeunes talents pour renforcer les différentes Ligues sportives, a-t-il ajouté. À noter que les professeurs d'éducation physique présents à cette formation viennent des wilayas d'El-Tarf, Skikda, Mila, Guelma, Jijel, Souk Ahras, Khenchela, Annaba, Béjaïa, Oum El-Bouaghi, Constantine, Bordj Bou Arreridj, Batna, Bouira et Sétif.

SÉTIF. CONTREBANDE

Saisie de plus de 130 qx d'aliments de bétail et près de 300 qx de maïs

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif ont saisi courant de cette semaine plus de 130 quintaux d'aliments de bétail et de volaille et près de 300 qx de maïs destinés à la contrebande, a-t-on indiqué samedi dans un communiqué émanant de ce corps d'arme. L'opération a été menée suite à l'exploitation de renseignements par les services du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif, faisant état du transport dans trois camions des quantités d'aliments de bétail et de volaille et de maïs, a précisé le document. Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, après avoir bien ficelé un plan pour contrecarrer toute tentative de trafic, ont intercepté les trois camions et saisi les produits destinés à la contrebande, a-t-on précisé de même source. L'opération s'inscrit dans le cadre du plan de travail du commandement général de la Gendarmerie nationale, visant à lutter contre la spéculation et la contrebande d'aliments de bétail et de volaille. Un dossier concernant cette affaire a été remis aux instances judiciaires concernées.

BÉCHAR. SANTÉ

Un centre d'hémodialyse en cours de réalisation à Lahmar

Un nouveau centre d'hémodialyse est en réalisation au chef lieu de la daïra frontalière de Lahmar (50 km de Béchar), dans la perspective de la prise en charge adéquate des personnes atteintes de maladies rénales, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. Réalisée pour un coût de plus de 7 millions DA puisés du budget de wilaya, la réalisation de cette structure vise à rapprocher ce type de structures médicales spécialisées des malades, notamment ceux habitant les zones éloignées des grandes structures hospitalières, a-t-on précisé. Ce centre, qui couvrira les communes de Lahmar, Boukais et Mougheul, dépendant de la même daïra, a été récemment doté des équipements énergétiques pour l'alimentation de ses quatre (4) générateurs, pour un coût de plus de trois (3) millions dégagés également du budget de wilaya, a ajouté la source. Le parc d'hémodialyse dans la wilaya de Béchar compte une cinquantaine de générateurs pour la prise en charge de plus de 200 malades, répartis à travers l'hôpital "Tourabi Boudjemâa" à Béchar (29 générateurs), et quatre générateurs dans chacune des communes d'Abadla et Béni-Ounif, tandis que les cliniques privées disposent de 14 générateurs, a-t-on expliqué. Les malades présentent en charge au niveau de ces centres médicaux spécialisés ont à leur disposition des moyens de transports et un suivi médical adapté à leurs besoins spécifiques, a-t-on fait savoir à la direction locale du secteur de la santé.

GRAND PRIX EL-HACHEMI-GUEROUABI 2022

Le jeune chanteur Faïz Ghemmati lauréat

Le jeune chanteur chaâbi, Faïz Ghemmati de Cherchell a été consacré, samedi à Alger, lauréat de la 7e édition du Prix El-Hachemi-Guerouabi qui a mis en compétition douze finalistes.

Lors de la cérémonie de clôture organisée à l'Auditorium du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, le jury, présidé par le chanteur chaâbi, Hamid Laïdaoui, a décerné le 1er Prix de ce concours à Faïz Ghemmati à la mandole. Le jeune premier prix a intégré le monde artistique depuis une dizaine d'années seulement, essentiellement comme musicien dans trois grandes associations culturelles de musique andalouse à Cherchell. En 2014 d'abord, à "El-Manara" alors qu'il était jeune lycéen (17 ans), et où il apprit à jouer à la guitare et au Oud (luth), pour rejoindre deux années plus tard "Nassim Essabah" et s'intéresser à la kouitra, et de finir en 2020 jusqu'à ce jour encore, à "Errachidia". Le jeune Faïz Ghemmati a commis quelques enregistrements en studio, postés sur les réseaux sociaux. Le deuxième prix est revenu à Ghofrane Bouache (15 ans) de Cherchell qui, a choisi



Ph: DR

d'entrer en compétition avec, "Rachiq el qed" (inqileb), "Ach ma iberred nirani" et "Wahd el ghoziel", extraits de "Noubet Djarka", qu'elle a brillamment rendu avec une voix cristalline. En 2012, alors qu'elle n'avait que 7 ans, Ghofrane Bouache a adhéré à l'association Nassim Essabah, et a été élue en 2021, "Meilleure voix féminine", lors de la 6e édition du Prix El-Hachemi-Guerouabi. Le jury a également consacré, Salim Sidi Dris d'Alger "3e Prix" de la 7e édition de ce concours, alors que le Prix d'encouragements du jury a été décerné au jeune Ould Rabah Mohamed Seddik de Tiaret. Après l'annonce des résultats, les lauréats se sont vu remettre le trophée honorifique et l'attestation de succès, en plus d'un "accompagnement financier", avec en plus, pour le Grand lauréat l'orchestration et l'enregistrement en studio de son premier CD. La présidente de l'association culturelle El-Hachemi-Guerouabi, Chahira Guerouabi a déclaré à l'issue de la cérémonie de clôture que l'ensemble des finalistes, bénéficiait d'un "suivi de la part de l'association et de tournées artistiques". En présence de la

ministre, de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji, les membres du jury ont rappelé les critères d'évaluation retenus durant le travail d'appréciation de chaque rendu, pour départager les artistes finalistes du concours. L'évaluation s'est faite essentiellement autour de: la maîtrise de la voix et de l'instrument, la diction, l'esthétique et les ornements vocaux, la maîtrise du texte, la cohérence dans l'enchaînement des thèmes (istikhbar, qcid et final), le sens du rythme et la tenue sur scène.

Douze jeunes talents, de différentes villes du pays, ont pris part, à la compétition de la 7e édition du Prix El-Hachemi-Guerouabi, organisée sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec l'Office national des Droits d'auteurs et droits voisins (Onda) et le palais de la Culture Moufdi-Zakaria. La cérémonie de clôture a été également marquée par la programmation d'un concert de musique chaâbi, animé par, les cheikhs, Abdelkader Chaou, Hamid Laïdaoui, Mohamed Rebbah et Sid Ahmed Derradji.

FRANCE

La cité de la musique de Marseille célèbre "La semaine du Raï"

Concerts, projections et conférences sont au programme de "La semaine du Raï", un événement qui propose d'explorer les origines de cette musique née dans l'ouest algérien, accueilli et organisé par La cité de la musique à Marseille du 5 au 12 mars, annoncent les organisateurs. Avec un répertoire enraciné dans le patrimoine poétique oranais des années 1930, le chanteur Mehdi Laifaoui ouvre ce programme samedi soir avec son "Tarab Project", influencé par les musiques actuelles et musiques du monde tout en revisitant des succès du raï des années 1970 et 1980. Le projet "Benzine, Raï machine", revisitant de la poésie, des compositions et des chansons des précurseurs de ce style dans un univers de musique électronique est également au programme de cette semaine. "La semaine du Raï" prévoit un hommage particulier à l'auteur, compositeur et interprète algérien Ahmed Zergui (1948-1983) par une résidence de création rassemblant des musiciens du célèbre groupe algérien "Orchestre national de Barbès" dont le bassiste Youcef Boukella. Ahmed Zergui, dont la carrière s'est arrêtée brusquement suite à un tragique accident de la circulation, aura beaucoup apporté à l'évolution de la musique Raï en y introduisant la guitare électrique.

Les organisateurs prévoient également une soirée spéciale en hommage au "Medahates", les interprètes féminine d'un vieux répertoire du raï, avec une projection, une conférence et un concert, ainsi qu'une conférence de l'universitaire Fayçal Sahbi, auteur de "L'Algérie vue par son Raï", sur l'histoire de cette musique depuis ses origines dans la région de l'Oranie jusqu'à son développement à l'international. Organisée en huit centres de formation et des salles de spectacle, "La Cité de la musique" de Marseille, est un espace dédié principalement à l'apprentissage de la musique, aux spectacles et aux résidences de création.

LITTÉRATURE

"Chemin des sables en feu" dénonce les crimes du colonialisme français à Aïn Sefra

Les faits de la bataille de "M'zi", en mai 1960 dans les monts d'Aïn Sefra, témoignant des crimes du colonisateur français dans cette région du Nord-ouest du pays ont été mis en exergue par l'écrivain Brahim Sadok lors d'une vente-dédi-cace de son roman "Chemin des sables en feu" organisée samedi au musée public national Ahmed Zabana d'Oran. Le roman de 180 pages s'articule autour des événements de la bataille de "M'zi" qui avait eu lieu du 6 au 8 mai 1960 à Aïn Sefra dans la wilaya de Nâama. "Chemin des sables en feu" véhicule l'héroïsme et la bravoure des moudjahidine luttant et résistant face à l'ennemi pendant trois longs jours et dénonce également un des crimes des plus odieux commis contre l'humanité par le colonisateur français. Cet ouvrage, écrit en français, s'appuie sur des faits réels inspirés de témoignages, de documents et de photos montrant les crimes de l'armée coloniale française et mettant en exergue la souffrance du peuple algérien de l'époque, à travers l'histoire d'une des nombreuses familles ayant souffert de l'oppression et des affres du colonialisme français, selon le romancier. Première expérience de Brahim Sadok, l'ouvrage raconte l'histoire d'une famille de la région d'Aïn Sefra, dont le père, Dahmane, endurant la privation et la persécution comme beaucoup d'Algériens de l'époque, rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN), alors que sa femme et ses filles vécurent des conditions difficiles à Aïn Sefra en raison de la brutalité du colonialisme français les contraignant à quitter la région. Édité par l'Agence nationale de la communication, de l'édition et de la publicité, ce roman est un hommage à la femme algérienne pour sa résistance et son courage lors de la glorieuse guerre de libération nationale, comme l'a souligné le romancier, originaire de la région d'Aïn Sefra, lors de la séance de vente-dédi-cace.

ÉTATS-UNIS

La soprano russe, Anna Netrebko, quitte le Met Opera de New York

La grande soprano russe Anna Netrebko, critiquée pour une complaisance supposée envers le président russe Vladimir Poutine qui mène la guerre en Ukraine, va se retirer de tous les concerts prévus au Metropolitan Opera de New York, a annoncé jeudi l'établissement new-yorkais. "Ne s'étant pas conformée aux conditions du Met pour qu'elle répudie son soutien officiel à Vladimir Poutine qui fait la guerre en Ukraine, la soprano Anna Netrebko s'est retirée de ses concerts à venir au Met pour +Turandot+ de Puccini en avril et mai ainsi que pour +Don Carlos+ de Verdi à la prochaine saison", a indiqué l'Opéra dans un communiqué, ajoutant que la soprano ukrainienne Liudmyla Monastyrskya la remplacerait pour l'opéra "Turandot".

Le directeur du Met Opera, Peter Gelb, a déploré une "grande perte artistique pour le Met et pour l'opéra". Certes "Anna est l'une des plus grandes chanteuses dans l'histoire du Met, mais Poutine tuant des victimes innocentes,



il n'y avait pas de solution", a regretté le dirigeant du prestigieux établissement de Manhattan. Il a précisé dans un courriel à l'AFP qu'il lui semblait "difficile d'imaginer un scénario qui verrait Anna revenir au Met". La célèbre soprano russe avait déjà annoncé mardi dans un communiqué transmis en Allemagne qu'elle se retirait de la scène "jusqu'à nouvel ordre", mais sans plus de précisions.

Elle devait se produire mercredi à la Philharmonie de l'Elbe de Hambourg mais son concert a été reporté à sep-

tembre 2022. La chanteuse devait se produire en mars à la Scala de Milan puis à Zürich. Âgée de 50 ans, la diva est apparue dans les plus grands opéras dont "Rigoletto" ou "La traviata" de Verdi, "Les Capulets et les Montaigus" de Bellini ou "Guerre et Paix" de Prokofiev. En février 2014, elle interpréta l'hymne olympique lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Sotchi, en Russie. Anna Netrebko est considérée comme la plus grande star de l'opéra des dix dernières années. À New York, elle s'est produite plusieurs fois en solo

au Met Opera, devant une salle comble.

La pression s'accroît sur les artistes russes, une semaine après le déclenchement de la guerre en Ukraine, pour qu'ils prennent leur distance avec le président Vladimir Poutine, sous peine d'être personae non gratae sur les scènes occidentales. Le monde de la musique classique a ainsi été secoué le 1er mars par le limogeage du chef d'orchestre Valery Gergiev, un proche du Kremlin, de la direction de l'Orchestre philharmonique de Munich. Le Met Opera a précisé qu'Anna Netrebko serait donc remplacée pour "Turandot" par la soprano ukrainienne Liudmyla Monastyrskya en avril et mai. Pour le rôle d'Elisabeth de Valois pour le concert "Don Carlo" en 2022-2023, une remplaçante sera annoncée ultérieurement, selon le Met.

Liudmyla Monastyrskya a déjà chanté "Turandot" à l'opéra national ukrainien et au Bolchoï russe et avait fait ses débuts au Met Opera de New York en 2012.

Les courses en direct



HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT
LUNDI 7 MARS 2022 - PRIX : GUEST VILLE- PS.ANG.IMP
DISTANCE : 1 700 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

All For Honour, haut la main

Ils seront pas moins de quinze bons galopeurs ce lundi 7 mars sous les ordres du starter à l'hippodrome de Laghouat, pour disputer ce prix Guest Ville réservé pour chevaux de trois ans et plus pur sang anglais importés n'ayant pas totalisé la somme de 201 000 dinars en gains et places depuis septembre passé. À première vue nous ne pouvons aller contre le trio formé de All For Honour, Carpe Victoria et La Starton, alors que pour la suite cela pourrait être plus ouvert, avec la présence de Selati, Read Me, Barkadin, Carrouges ou Cunningly.

LES PARTANTS AU CRIBLE1. CARROUGES. C'est un cheval qui marche à l'avant-garde, il peut échouer sur ce parcours.

2. CUNNINGLY. Il n'est pas certain qu'elle puisse tirer son épingle du jeu en pareille compagnie.

3. HEAVEN'S VISION. Il ne semble pas au mieux de sa forme, il vaut mieux le revoir dans un autre engagement.

4. HAVANA BERE. Quoiqu'elle n'a pas été revue en piste depuis mai passé, elle reste toujours difficile à négliger.

5. HISTOIRE DU LARGE. C'est l'impasse.

6. ANTIOPE. Ce n'est pas une foudre de guerre, au mieux elle sera cochée pour une quatrième place. outsider moyen.

7. CARPE VICTORIA. Après huit mois

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
KH. KHEDIME	1	CARROUGES	O. CHEBBAH	56	4	PROPRIÉTAIRE
M. KOUSKOUS	2	CUNNINGLY	A. KOUAOUCI	55	9	PROPRIÉTAIRE
S. ZEKRI	3	HEAVEN'S VISION	M. BELAID	55	13	PROPRIÉTAIRE
A. CHETTIH	4	HAVANA BERE	S. DAOUDARI	55	6	PROPRIÉTAIRE
F. DJEBBARI	5	HISTOIRE DU LARGE	A. HAMIDI	54	15	PROPRIÉTAIRE
M. HADJ AMAR	6	ANTIOPE	AL. TIAR	54	2	CH. AIDA
D. HAMANI	7	CARPE VICTORIA	T. LAZREG	54	8	PROPRIÉTAIRE
A. BENKRIMA	8	TINY BOX	R. BAGUIRA	54	3	PROPRIÉTAIRE
A. CHETTIH	9	ALL FOR HONOUR	S. BENYETTOU	54	1	PROPRIÉTAIRE
M. BOUKERNAFA	10	BARKADIN	CH. ATTALLAH	53	10	PROPRIÉTAIRE
T. BADLIS	11	LA STARTON	AP : MA. AIDA	52,5	11	CH. AIDA
Y. BACHIR	12	GAHERIS DE LARACHI	A. YAHIAOUI	52	5	A. CHELLAL
A. GUERAOUI	13	READ ME	D. BOUBAKRI	52	14	B. LAOUFI
Melle B. LAKHAL	14	SELATI	JJ : SH. BENYETTOU	51	7	M. BENDJELLALI
M. BOUCHENAF	15	LOVE GREEZY	M. MERRAD	48	12	CH. AIDA

d'absence, elle risque de manquer de rythme, mais il faut dire qu'auparavant elle a été irréprochable. Méfiance tout de même. Ses dirigeants ne font pas le déplacement pour rien.

8. TINY BOX. Rien à voir.

9. ALL FOR HONOUR. Je ne vois pas qui peut le battre, quoiqu'il aura le désavantage d'effectuer sa course d'entrée.

10. BARKADIN. Ce cheval ne court pas assez souvent, mais comme il est monté par CH. Attallah, tout reste possible avec lui. Méfiance.

11. LA STARTON. Le coup sur place.

12. GAHERIS DE LARACHI. Tâche difficile.

13. READ ME. Il sera notre outsider préféré.

14. SELATI. Il peut faire partie des prétendants.

15. LOVE GREEZY. Débute en course. À revoir.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

9. ALL FOR HONOUR - 11. LA STARTON -
7. CARPE VICTORIA - 13. READ ME - 10. BARKADIN

LES CHANCES

14. SELATI - 2. CUNNINGLY - 1. CARROUGES

Découverte au Brésil du "plus ancien précurseur des dinosaures" en Amérique du Sud

Un groupe de chercheurs brésiliens a décrit, à partir d'un fémur trouvé dans un site fossilifère du sud du Brésil, âgé d'un peu plus de 237 millions d'années, "le précurseur des dinosaures les plus anciens trouvé jusqu'à présent en Amérique du Sud". L'animal préhistorique qui peuplait la Terre avant les dinosaures a été décrit par des chercheurs de l'Université de Santa Maria (UFSM) dans un article publié dans la dernière édition de la revue scientifique internationale *Gondwana Research*. Le spécimen a été trouvé dans des dépôts sédimentaires fouillés à Dona Francisca, une municipalité centrale du Rio Grande do Sul, un Etat du sud du Brésil bordant l'Argentine et l'Uruguay. Les analyses ont permis de le classer comme *Dinosauromorpha*, un groupe qui comprend les dinosaures et leurs ancêtres les plus proches, et de conclure que les précurseurs des dinosaures vivaient dans cette région du sud du Brésil au moins un million d'années plus tôt que prévu par les scientifiques. "Le nouveau fossile appartient à un animal d'un peu moins d'un mètre de long tel que calculé sur la base du fémur. Cela révèle que les ancêtres des dinosaures ont traversé de nombreux défis pour devenir de grands animaux et dominer les écosystèmes au cours des périodes suivantes de l'histoire de la vie sur Terre", selon un communiqué de l'université. La description et la reconstruction de l'animal ont été réalisées à partir d'un fémur de 11 centimètres par le paléontologue Rodrigo Temp Müller, chercheur au Centre d'appui à la recherche paléontologique de l'Université fédérale de Santa Maria, et par Mauricio Silva Garcia, étudiant à la maîtrise au Postgraduate Programme en biodiversité animale de la même université. Le fossile brésilien est plus ancien que les autres dinosaures ancestraux, avec plus de 236 millions d'années, trouvé dans le nord-ouest de l'Argentine et correspondant à de petits animaux, d'un peu plus d'un mètre de long.

Tlemcen : arrestation de deux femmes pour détention de psychotropes

Les services de police du port de Ghazaouet (Tlemcen) ont arrêté, dernièrement, deux femmes en possession de produits pharmaceutiques, dont une partie ayant des effets neuroleptiques, a-t-on appris hier de la direction de la sûreté de wilaya. Un communiqué de la cellule de communication de la sûreté indique que la brigade de recherche et d'intervention a arrêté, en coordination avec la brigade de police des frontières maritimes au port de Ghazaouet, deux femmes en possession de 2.162 comprimés de produits pharmaceutiques, une partie ayant des effets psychotropes. L'opération est intervenue suite à l'exploitation d'informations parvenues aux éléments de la police, selon lesquelles une femme, en provenance d'un pays étranger, comptait introduire via le port de Ghazaouet une quantité de médicaments aux effets psychotropes et d'autres utilisés dans les opérations d'avortement, selon le communiqué. Le contrôle minutieux de l'ensemble des voyageurs arrivés au port de Ghazaouet a permis l'arrestation de deux femmes en possession de médicaments, dont 768 comprimés utilisés dans les avortements et 376 comprimés psychotropes, ainsi que 1.018 comprimés de différents médicaments, selon la même source. Les deux femmes ont été présentées devant les juridictions judiciaires compétentes, suite à une procédure judiciaire contre elles, pour détention de psychotropes, acquisition des médicaments à l'aide d'une photocopie d'une ordonnance, exercice sans autorisation de fonction de santé et fausse déclaration, a-t-on souligné.

Visite inopinée du ministre des Transports au siège d'Air Algérie à Audin

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï a effectué samedi dernier une visite inopinée au siège de l'agence commerciale de la compagnie aérienne Air Algérie, sis Place Audin à Alger, indique un communiqué du ministère. Le ministre s'est enquis des conditions d'accueil des citoyens ainsi que de la qualité des prestations offertes par les agents commerciaux, insistant sur l'importance d'une bonne prise en charge des clients et l'écoute de leurs préoccupations, note la même source. M. Bekkaï a eu des discussions avec des employés de la compagnie ainsi qu'avec des citoyens qui lui ont fait part de certains problèmes, à l'instar du nombre de vols et des prix des billets. A ce propos, le ministre a fait état des efforts de la tutelle visant à élever le nombre de vols les tout prochains jours, dans le but d'atténuer la pression sur Air Algérie et assurer un retour des prix des billets à un niveau accessible, a conclu le communiqué.



Saisie de sept millions de cigarettes de contrebande en Grèce



Plus de sept millions de cigarettes de contrebande destinées à l'Union européenne et au Royaume-Uni ont été saisies en Grèce, a annoncé, samedi soir, le ministère grec du Transport maritime. Les cigarettes ont été découvertes dans le port d'Igoumenitsa (ouest), dans un camion réfrigéré, cachées derrière des milliers de yaourts, et le chauffeur du camion, un étranger de 64 ans dont la nationalité n'a pas été précisée, arrêté. Le ministère a précisé que les cigarettes étaient, "selon les informations dont nous disposons pour l'instant, destinées au marché illégal des cigarettes dans divers pays européens et en Grande-Bretagne". Cette contrebande aurait représenté une perte de taxes pour ces pays totalisant plus d'un million et demi d'euros.

Quatre morts et 119 blessés sur les routes en 24 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort et 119 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué dimanche un com-



muniqué de la Protection civile. Par ailleurs, deux personnes sont mortes asphyxiées par le monoxyde de carbone. Il s'agit d'un homme âgé de 63 ans ayant inhalé des gaz toxiques émanant d'un chauffage au domicile familial à Béjaïa, et d'un enfant d'un an

décédé à cause des gaz dégagés par un chauffe-bain à Oum El Bouaghi 4, Bouira 2 et Batna 1). Dans le cadre des activités de lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, six opérations de sensibilisation à travers le territoire national pour

rappeler aux citoyens la nécessité du port du masque et le respect des règles de distanciation physique, ainsi que six opérations de désinfection générale ayant touché des infrastructures et édifices publics et privés et les zones d'habitation.

Une tornade fait au moins 6 morts aux Etats-Unis



Au moins six personnes (quatre adultes et deux enfants) ont été tuées samedi soir par une tornade dans l'Iowa, dans le centre des Etats-Unis, selon les services de secours. La tornade a également fait au moins quatre blessés, et a causé "des dommages importants aux habitations et aux propriétés", a indiqué le directeur des services d'urgence du comté de Madison, Diogenes Ayala. Le gouverneur de l'Iowa, Kim Reynolds, a décrété l'état de catastrophe naturelle pour le comté de Madison, situé dans le centre de l'Etat. "Nos pensées vont à tous ceux qui ont été affectés par les tempêtes meurtrières qui ont ravagé notre Etat aujourd'hui", a-t-il écrit dans un communiqué. En décembre, plusieurs dizaines de violentes tornades avaient ravagé cinq Etats du centre des Etats-Unis, principalement le Kentucky, et fait au moins 79 morts.

AUX POINGS

MISE «Il travestit les réalités induites par l'occupation militaire d'un territoire (Sahara occidental), pour lequel il ne dispose pas de titre de propriété (...), manipule l'opinion publique internationale, réprime violemment ses opposants y compris par sa police numérique et espionne ses propres alliés»

Lazhar Soualem, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr

MANIFESTATION DEVANT L'AMBASSADE DU MAROC À PARIS

La communauté marocaine exige la libération des prisonniers politiques et d'opinion au Royaume

Des membres de la communauté marocaine en France ont organisé, devant l'ambassade du Maroc à Paris, un rassemblement pour dénoncer les pratiques répressives du régime du Makhzen et exiger la libération de tous les détenus politiques et d'opinion dans le royaume.

Lors de ce rassemblement, organisé, samedi, à l'appel d'une dizaine d'associations marocaines de défense des droits de l'Homme, les participants brandissaient des pancartes sur lesquelles étaient écrits: "Le journalisme n'est pas un crime", "Halte à la répression au Maroc", ou encore "Libérez les journalistes emprisonnés" dont Souleïmane Raïssouni et Omar Radi. Ce dernier, journaliste d'investigation et militant des droits humains, a été condamné jeudi en appel à six ans de prison ferme, par la Cour d'appel de Casablanca. Les manifestants ont également dénoncé les pratiques répressives du Makhzen, et exigé la libération de tous les détenus politiques se trouvant dans les geôles du royaume. "Nous sommes ici



PH: DR

pour exprimer notre solidarité avec tous ceux qui luttent au Maroc surtout les journalistes emprisonnés", a indiqué à la presse un des manifestants citant, entre autres, le procès inique dont font l'objet Omar Radi et Souleïmane Raïssouni "La diffamation est devenue le principal moyen de pression du pouvoir marocain

pour faire taire la contestation", a dénoncé un autre manifestant avant de poursuivre: "Les libertés se rétrécissent de jour en jour au Maroc". "Nous dénonçons aussi la complicité du pouvoir français et des Occidentaux avec Rabat", a pour sa part, indiqué un autre participant à ce mouvement de solidarité avec les détenus politiques et d'opinion marocains. Les associations marocaines de défense des droits de l'Homme activant en France ne cessent de dénoncer le "durcissement répressif spectaculaire" qui s'inscrit en droite ligne de la continuité de l'histoire d'un pouvoir autoritaire. Pour ce collectif d'associations, au Maroc, "la seule réponse à toute expression critique ou revendication est la coercition". "Les enlèvements, la torture, les arrestations arbitraires, les poursuites judiciaires, les condamnations à de lourdes peines de prison, sont autant de châtements réservés notamment aux journalistes, Youtubeurs, activistes des droits humains, militants des mouvements sociaux et à tout citoyen exigeant la justice sociale". "La liste des victimes de la brutalité répressive ne cesse de s'allonger", ont déploré ces associations tout en assurant la poursuite de leur mobilisation pour exiger la libération de tous les détenus politiques et d'opinion, notamment les journalistes Omar Radi, Souleïmane Raïssouni, Toufik Bouachrine, les prisonniers du Hirak du Rif, Nasser Zefzafi, Nabil Ahamjik, Saïd Ighid, Zakaria Adchour, Mohamed Jaloul, le militant Nouredine Aouaj et les citoyens activant sur les réseaux sociaux.

R. I.

R. I.

R. I.

UNE ASSAILLANTE ALLAIT ACTIONNER SA CEINTURE EXPLOSIVE CONTRE UN SITE SÉCURITAIRE

La Tunisie déjoue un projet d'attentat xterroriste

Les forces de sécurité tunisiennes ont déjoué un plan terroriste, planifié par une femme, selon le ministère de l'Intérieur, indiquant que « l'assaillante présumée qui a écopé, auparavant, d'une peine d'emprisonnement sur fond de son implication dans une affaire à caractère terroriste, préparait un attentat à la ceinture piégée contre un site sécuritaire », a précisé le département de l'Intérieur dans un communiqué. La même source a fait savoir que « la femme envisageait également de kidnapper des enfants de certains sécuritaires et militaires pour faire chanter les autorités et obtenir la libération de détenus impliqués dans des affaires terroristes ». L'accusée a été renvoyée devant le parquet près le pôle judiciaire de la lutte contre le terrorisme et une information judiciaire a été ouverte à cet effet, a souligné le département, indiquant qu'un mandat de dépôt a été émis à son encontre.

R. I.

SOUS-RIRE



CONDOLEANCES

Attristé par le décès –survenu hier à l'âge de 91 ans- de **ZAHRA HAND OUALI** (épouse **NAIT BAHA**) grand-mère de Farid Nait Baha (époux de notre collègue **ANIA NAIT CHALAL**), l'ensemble du personnel du quotidien le Courrier d'Algérie présente ses sincères condoléances à la famille de la défunte, et l'assure de sa sympathie en cette douloureuse épreuve. « A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons »

